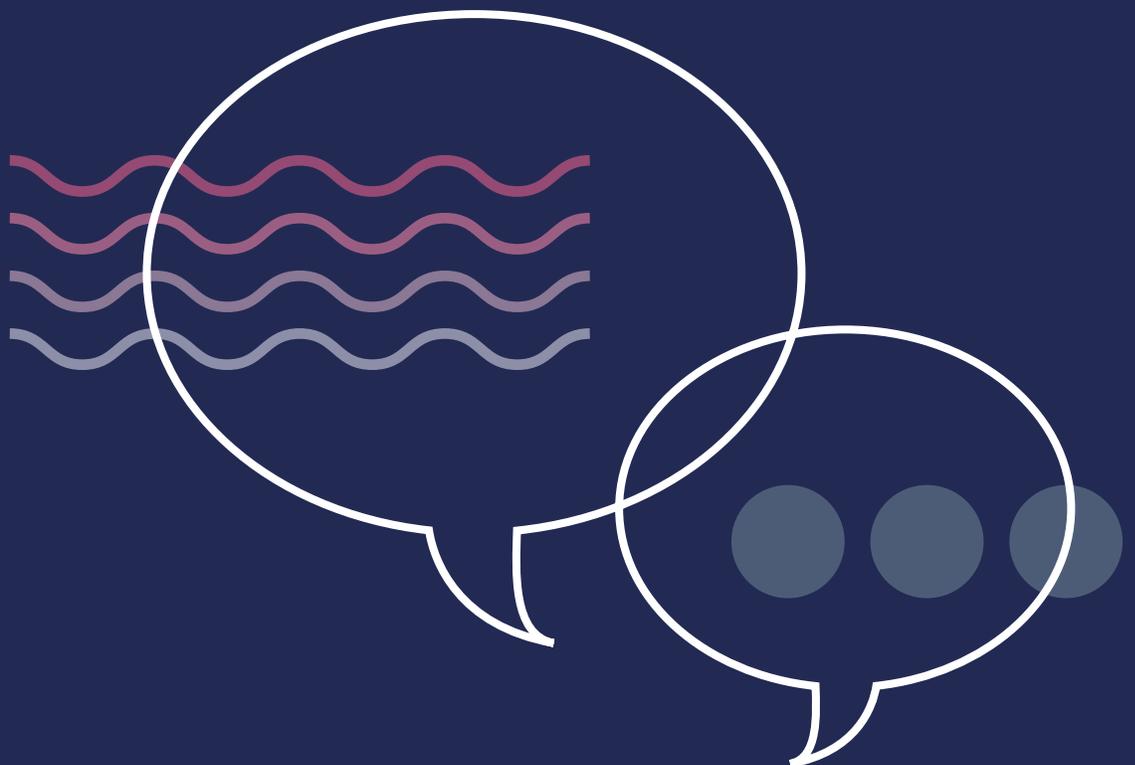
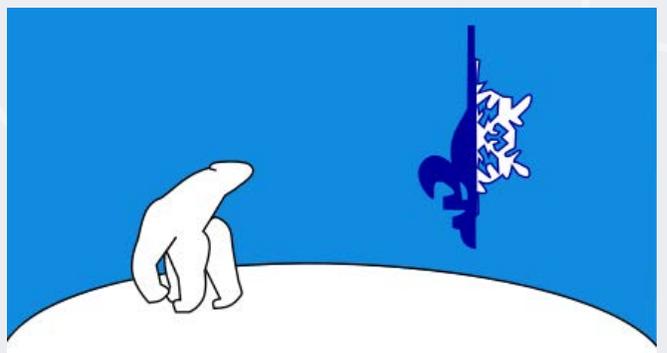
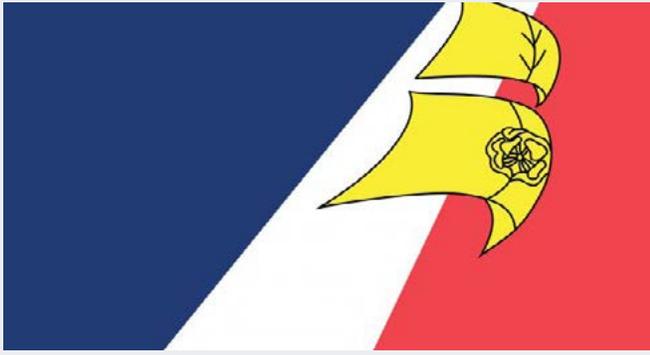


Consultations auprès des communautés francoqueers en contexte linguistique minoritaire au Canada

Contexte, besoins en matière de
recherche et quelques points à l'attention
du gouvernement québécois





Crédits

Recherche et rédaction

Léa J. Séguin, Département de sexologie, Université du Québec à Montréal

Direction scientifique

Martin Blais, Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal

David Myles, Cultures - Laboratoire de recherche sur les cultures LGBTQ+, Centre Urbanisation Culture Société, Institut National de la Recherche Scientifique

Mélanie Millette, Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

Financement

Ce projet a été financé par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie du Secrétariat à la condition féminine dans le cadre du Plan d'action en francophonie canadienne 2022-2025 du gouvernement du Québec.

Pour citer ce document :

Séguin, L. J., Blais, M., Myles, D., Millette, M. (2024). *Consultations auprès des communautés francoqueers en contexte linguistique minoritaire au Canada : Contexte, besoins en matière de recherche et recommandations*. Montréal : Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal.

ISBN 978-2-9820435-3-4

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024.



Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers les membres du comité consultatif pour leur contribution essentielle à ce rapport.

Les échanges initiaux avec des membres et des allié-e-s des communautés francoqueers, dont certains ont rejoint le comité, ont mis en lumière des dynamiques de pouvoir qui, négligées, peuvent compromettre ou fragiliser les relations entre les institutions québécoises et les communautés francoqueers en situation linguistique minoritaire. Nous remercions les membres du comité pour leur transparence, leur franchise et leur confiance lors des consultations, qui se sont révélées aussi passionnantes qu'éclairantes.



Table des matières

Remerciements	III
Précisions terminologiques	IV
1. Introduction	1
1.1 Contexte du présent projet.....	2
1.2 Contexte politico-historique.....	2
1.3 Survol des connaissances.....	3
2. Approche de consultation	11
3. Synthèse des consultations – partie 1 : contexte francoqueer en situation linguistique minoritaire	14
3.1 Les organismes francoqueers sont confrontés à plusieurs défis financiers et en ressources humaines.....	15
3.2 Manque de ressources et de services généraux adaptés aux personnes francoqueers.....	17
3.3 Les personnes francoqueers ont des besoins socioaffectifs non comblés.....	18
4. Synthèse des consultations – partie 2 : la francophonie comme obstacle aux identités et aux expériences francoqueers	20
4.1 Le français est mal adapté ou difficilement adaptable aux réalités 2SLGBTQ+.....	21
4.2 Les organismes et les communautés d’expression française sont lents à inclure les personnes 2SLGBTQ+.....	23
4.3 L’insécurité linguistique des personnes d’expression française contribue à leur résistance à l’inclusion des personnes 2SLGBTQ+.....	24
4.4 La francophonie comme refuge et facteur de résilience 2SLGBTQ+.....	25
5. Recommandations pour appuyer la recherche concernant les réalités des francoqueers en situation linguistique minoritaire et le bien-être de celles-ci	27
5.1 Relations avec les communautés d’expression française en situation minoritaire.....	28
5.2 Recommandations pour améliorer les conditions au sein des organismes et des communautés francoqueers en situation linguistique minoritaire.....	31
5.3 Conceptualisation de « francophonie » et de « personne francophone » en recherche et dans le cadre de communications interprovinciales.....	33
5.4 Pratiques de recherche à privilégier.....	34
6. Conclusion	37
Références	39
ANNEXE A : MESSAGE D’INVITATION POUR MEMBRES POTENTIELS DU COMITÉ CONSULTATIF	43
ANNEXE B : CANEVAS DES CONSULTATIONS	44

Précisions terminologiques

Personnes ou communautés d'expression française

Les expressions « personnes d'expression française » et « communautés d'expression française » sont employées dans ce document au lieu des termes « personnes francophones » et « communautés francophones » (consulter la section 5.3 pour les fondements de cette décision).

Personnes francoqueers

L'expression « personnes francoqueers » est utilisée au lieu de « personnes 2SLGBTQ+ d'expression française ». Les lettres de l'acronyme 2SLGBTQ+ renvoient aux termes désignant les personnes aux deux-esprits (2S), lesbiennes (L), gaies (G), bisexuelles (B), trans (T), queers (Q) ou tout autre terme désignant la diversité sexuelle ou la pluralité des genres (+).

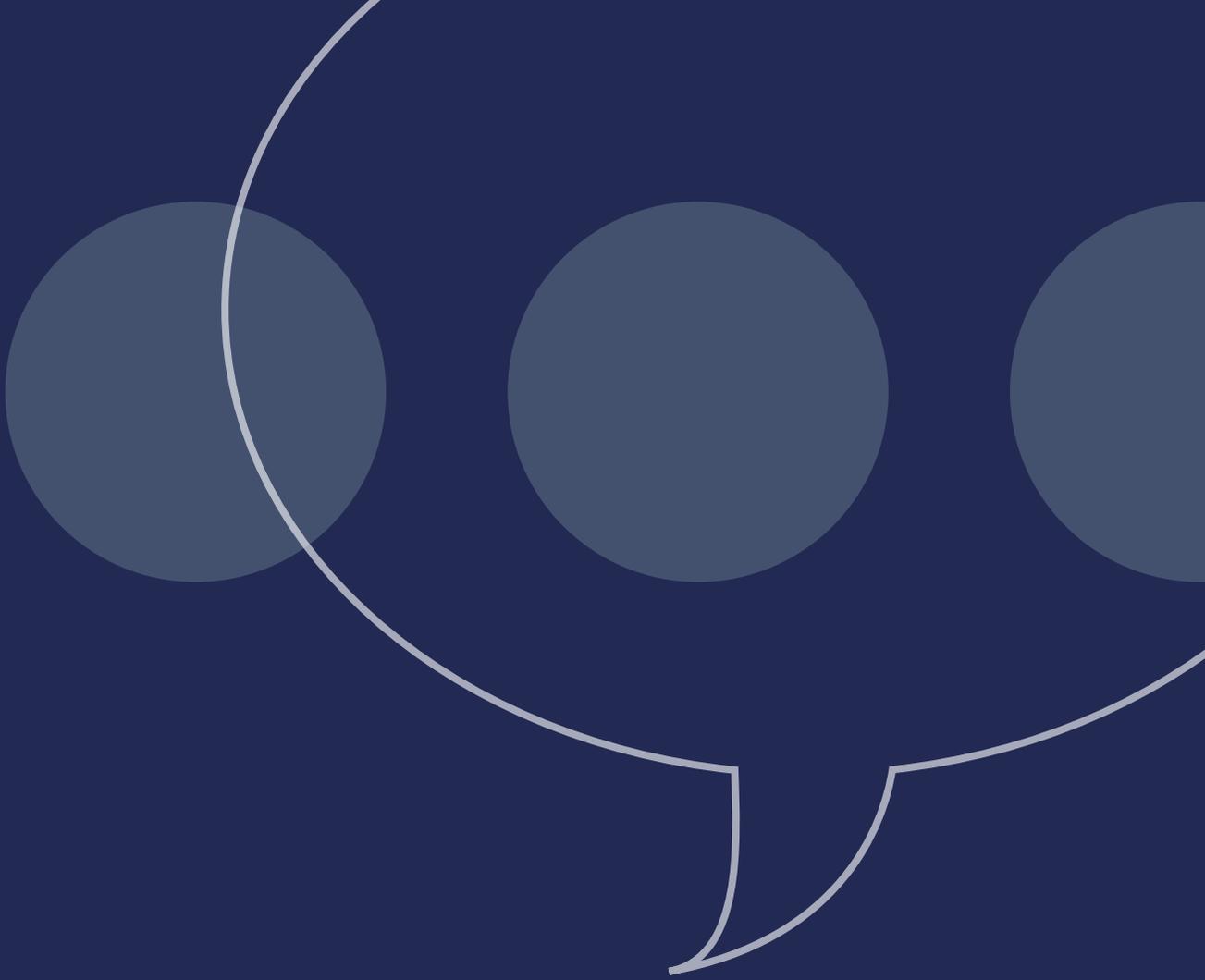
À noter que, bien que le « 2E » (deux esprits ou bispirituel·le) de l'acronyme « 2ELGBTQIA+ » soit adopté par le gouvernement fédéral du Canada, il n'est pas réclamé par toutes, ni même par la plupart des communautés autochtones d'expression française. Par conséquent, puisque le terme « 2S » (*Two-Spirit*) est plus accepté par les communautés autochtones, l'acronyme « 2SLGBTQ+ » est employé dans le présent rapport.

Situation linguistique minoritaire

L'expression « en situation linguistique minoritaire » est utilisée au lieu de « hors Québec » pour désigner les personnes et les communautés d'expression française en situation minoritaire afin de décentrer le Québec dans les discours sur la francophonie canadienne.

Écriture inclusive

L'écriture inclusive est employée dans ce rapport en combinant l'écriture épïcène, la féminisation et, lorsque pertinent, l'écriture non binaire, selon les recommandations et les lignes directrices émises dans l'ouvrage « Apprendre à nous écrire : guide et politique d'écriture inclusive » (Les 3 sex* et Club Sexu, 2021). Certains groupes recommandent des graphies particulières qui reflètent des usages régionaux. Par exemple, le Comité FrancoQueer de l'Ouest recommande l'écriture du mot « nonbinaire » pour désigner les personnes s'y identifiant, sans espace ni trait d'union, afin de décentrer la binarité dans les discours normatifs sur le genre. Il pourrait donc être approprié d'utiliser ce genre de graphies dans certains contextes ou de communiquer avec les groupes ciblés pour connaître leurs préférences.



1

Introduction

1.1 Contexte du présent projet

Par sa *Politique en matière de francophonie canadienne 2022-2025*, le gouvernement du Québec s'engage à faire la promotion du français et des cultures de langue française au-delà de son territoire. Son Plan d'action gouvernemental, lancé le 20 mars 2022 et s'échelonnant sur 3 ans, comporte cinq orientations et 75 mesures, dont l'une vise à *appuyer la recherche concernant les réalités des personnes LGBTQ francophones et acadiennes dans les autres provinces et dans les territoires* (mesure 18). La Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres a été interpellée par le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie pour la mise en œuvre de cette mesure. Les objectifs de travail initiaux du projet étaient de sonder des personnes 2SLGBTQ+ d'expression française en situation minoritaire (dorénavant appelées *francoqueers*) afin de mieux comprendre leurs réalités concernant deux enjeux : (1) les besoins, la disponibilité et l'accès aux services en français et (2) la culture et la vitalité communautaires et linguistiques. Le projet avait également comme objectif (3) d'identifier des pistes de solution pour mieux soutenir les populations francoqueers en situation linguistique minoritaire au Canada dans le cadre de son plan d'action en matière de francophonie canadienne. Cependant, très peu de personnes informatrices clé avaient initialement répondu aux courriels les invitant à participer à des groupes de discussion. Certaines avaient refusé de participer ou avaient exprimé des hésitations face au projet. La plupart de ces réactions étaient ancrées dans des préoccupations quant à la représentation adéquate de femmes, de personnes transféminines et de personnes racisées dans l'échantillon de personnes informatrices clé et pour leur compensation juste. Elles étaient aussi méfiantes à l'égard des motivations et des intentions sous-jacentes au projet et de l'utilisation des données (voir la section 1.2 pour plus de détails sur les fondements de cette méfiance). Par conséquent, les objectifs du projet ont été révisés de concert avec les organismes francoqueers canadiens consultés pour mieux tenir compte de leurs besoins et de leurs préoccupations. En collaboration avec le comité consultatif, les objectifs du projet ont été redéfinis comme suit : (1) dégager les besoins des communautés francoqueers en contexte linguistique minoritaire en matière de recherche et (2) formuler des recommandations pour soutenir les besoins de recherche des communautés francoqueers.

1.2 Contexte politico-historique

Si notre travail a pour visée générale l'amélioration des relations entre les communautés francoqueers du Québec et celles qui sont situation linguistique minoritaire au Canada, c'est qu'elles peuvent aujourd'hui être fragiles et tendues en raison, notamment, de la trajectoire politique, culturelle et identitaire du Québec vis-à-vis un Canada à majorité anglophone (Laniel, 2017). Comme l'a souligné le Comité consultatif, cette trajectoire doit être rappelée. Avant la Confédération canadienne et jusqu'aux années 1930, l'identité francophone en Amérique du Nord était rattachée au nationalisme canadien-français ancrée à l'héritage français et catholique de la Nouvelle-France. Lors de cette période, les personnes d'expression française en Amérique du Nord partageaient une même identité, celle d'une église-nation, largement fondée sur la langue et la religion. Par la suite, et jusqu'en 1969, il y a eu un désir grandissant à centraliser le nationalisme canadien-français au Québec en transformant cette province en l'État national officiel des Canadien-ne-s français-es.

L'indépendance provinciale, plutôt que la reconnaissance d'une identité francophone pancanadienne, a été au cœur de ce mouvement politique (Laniel, 2017). Le passage d'une question linguistique et religieuse à une question étatique a ouvert la voie au nationalisme québécois : de 1969 à 1995, la reconnaissance constitutionnelle du Québec comme société distincte a placé les Québécois-es au centre des discours politiques en lien avec la langue française et la culture franco-canadienne, solidifiant ainsi l'identité québécoise, mais creusant un fossé entre les Franco-Québécois-es et les autres communautés d'expression française au Canada. Décrit comme une exclusion des autres communautés d'expression française de la nouvelle nationalité québécoise, ce schisme aurait contribué à fragmenter les francophonies canadiennes (Fournier et Medeiros, 2014) et à augmenter les tensions entre le Québec et les autres communautés d'expression française.

Ces communautés ont dû revendiquer leur statut de minorité nationale auprès du gouvernement fédéral et, en 1975, elles se sont fédérées au sein de la Fédération des francophones hors Québec qui est devenue, en 1991, la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada. Vers 1995, les tensions entre le Québec et les autres communautés d'expression française ont été accentuées par la réaction mitigée du Québec face aux gains juridiques obtenus par les personnes d'expression française au Canada (Laniel, 2017). La peur que la reconnaissance des droits de ces dernières comme minorité linguistique au Canada se traduise par l'obligation d'étendre ces droits aux Anglo-Québécois-es comme minorité linguistique au Québec sous-tendrait cette réaction (Laniel, 2017). Aujourd'hui, en dépit de ces tensions politiques, le Québec souhaite reprendre une place aux côtés des communautés afin de contribuer à animer et à protéger la francophonie à l'échelle du pays. Dans l'actualisation de cette volonté, il reste primordial de tenir compte de ce contexte politico-historique entre le Québec et les communautés d'expression française en situation minoritaire au Canada.

1.3 Survol des connaissances

Au Canada, les réalités des personnes francoqueers sont teintées d'un enjeu de double discrimination : fondée sur l'identité de genre ainsi que l'orientation sexuelle et affective, d'une part, et sur le fait de s'exprimer en français, d'autre part. En effet, plusieurs de ces personnes indiquent qu'elles mènent une double lutte : la première pour faire reconnaître et normaliser leurs droits, leur existence et leur épanouissement en tant que membres de communautés 2SLGBTQ+ ; la seconde visant à préserver et faire reconnaître leurs droits et leur épanouissement en tant que personnes d'expression française (Tougas, 2019).

Cette double discrimination se manifeste dans les sphères tant publiques que privées du quotidien des personnes francoqueers. La sphère publique réfère, entre autres, à la disponibilité et à l'utilisation des services gouvernementaux, paragouvernementaux et communautaires en français adaptés aux réalités 2SLGBTQ+. La sphère privée désigne les relations interpersonnelles et intimes ainsi que les questions identitaires et d'appartenance communautaire. L'une des rares études ayant examiné les besoins des personnes francoqueers a été réalisée au Manitoba et souligne une panoplie d'enjeux. Par exemple, les services en français suscitant le plus d'intérêt seraient ceux soutenant

l'épanouissement communautaire et interpersonnel, ainsi que ceux soutenant la santé et le bien-être (Prada et al., 2021). Plus spécifiquement, 93,8 % des personnes répondantes ont indiqué un besoin ou un intérêt pour des activités sociales, 90,6 % pour des services de soutien psychologique, 85,5 % pour des groupes de discussion abordant les enjeux touchant les personnes de la diversité sexuelle, affective et de genre, 84,4 % pour des services entourant la santé physique et 81,0 % pour des services d'information sur la santé sexuelle. L'accès à des informations sur ces services en français était également un défi important (Prada et al., 2021). Une autre étude menée auprès de personnes francoqueers immigrantes et réfugiées dans la région de Toronto, en Ontario, a documenté des besoins semblables (Gates-Gasse et Lassonde, 2015). Les trois besoins prioritaires identifiés étaient (1) l'obtention, en français, de services généraux d'établissement et d'intégration¹ tenant compte de leur appartenance à la diversité sexuelle, affective ou de genre, (2) la rencontre d'autres personnes 2SLGBTQ+ et (3) l'inclusion dans leurs différentes communautés ethnoculturelles.

Malgré l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* au Canada de 1969, les modifications qui lui ont été apportées en 1988, en 2005 et en 2023, ainsi que l'adoption de lois provinciales assurant le droit des personnes d'expression française à l'éducation et à d'autres services en français², les services gouvernementaux, paragonnementaux et communautaires en français en contexte minoritaire ne seraient pas toujours disponibles. Les services en français adaptés aux réalités des personnes 2SLGBTQ+ le seraient encore moins (Levesque, 2022).

Les provinces et territoires canadiens³ qui disposent des plus faibles taux de population ayant le français comme langue maternelle⁴ (voir Tableau 1) n'ont pas d'organismes établis *par* et *pour* les personnes francoqueers. Dans les provinces où l'on retrouve de tels organismes, ils sont relativement peu nombreux. À l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple, le groupe Facebook [Franco-Queer ÎPÉ](#) a vu le jour en 2022 et a comme objectif de promouvoir la visibilité des personnes francoqueers de la province et d'agir comme espace rassembleur, organisant occasionnellement des activités sociales. Dans l'Ouest canadien, le [Comité FrancoQueer de l'Ouest](#) est une ressource pour les personnes francoqueers qui vise également à sensibiliser les milieux francophones minoritaires aux identités 2SLGBTQ+ et à créer des espaces sécuritaires pour les personnes issues de la diversité sexuelle,

1 Les services d'établissement et d'intégration aident les personnes immigrantes et réfugiées à entreprendre les démarches pour s'établir dans leur nouveau pays et à s'adapter à leur nouvelle vie au Canada. Ces services incluent des services d'interprétation ou de traduction de documents, de l'aide à remplir des formulaires ou des demandes, des cours d'anglais langue seconde, de l'aide à trouver un emploi ou à acquérir une formation, ainsi que des renseignements sur divers autres services tels que l'éducation et les soins de santé.

2 Voir, par exemple, en Saskatchewan, la modification à la Loi sur l'éducation en 1974 permettant le français comme langue d'instruction ou encore, en Ontario, l'adoption de la *Loi sur les services en français* en 1986. Comme le suggère l'existence de lois provinciales entourant les droits des personnes d'expression française, l'acquis de ces droits n'est pas uniforme à travers le Canada en dépit de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* à l'échelle fédérale. Par conséquent, les défis et réalités des personnes d'expression française varient d'une province et d'un territoire à l'autre.

3 En l'occurrence, le Yukon, la Nouvelle-Écosse, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

4 Selon Statistique Canada, la langue maternelle renvoie à la première langue apprise à la maison dans l'enfance et qui est encore comprise. À noter que la langue maternelle n'est qu'une seule facette de la francophonie; par conséquent, elle constitue une manière parmi d'autres de documenter la prévalence de personnes d'expression française dans une province ou un territoire donné. Consulter la section 5.3 pour plus d'informations sur les différences facettes de la francophonie.

affective et de genre. Cet organisme a une présence principalement en Alberta et en Colombie-Britannique, mais vise à s'étendre à la Saskatchewan, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. Le [Collectif LGBTQ* du Manitoba](#), fondé en 2019, organise régulièrement des activités sociales, culturelles et éducatives en plus de mener des recherches empiriques auprès des personnes francoqueers de la province et de revendiquer les droits de ces dernières auprès de politicien-ne-s et de décideurs et décideuses aux échelles municipale, provinciale et fédérale.

Tableau 1 – Population au Canada ayant le français comme langue maternelle et pouvant soutenir une conversation en français en 2021

Province ou territoire	Français comme langue maternelle N (% de la population)	Peut soutenir une conversation en français N (% de la population)
Alberta ^a	88 010 (2,1 %)	261 435 (6,2 %)
Colombie-Britannique ^b	80 095 (1,6 %)	328 650 (6,6 %)
Île-du-Prince-Édouard ^c	5 620 (3,7 %)	19 520 (12,8 %)
Manitoba ^d	46 360 (3,5 %)	112 115 (8,4 %)
Nouveau-Brunswick ^e	239 375 (31,3 %)	320 300 (41,9 %)
Nouvelle-Écosse	34 670 (3,6 %)	99 540 (10,4 %)
Nunavut ^g	665 (1,8 %)	1 450 (4,0 %)
Ontario ^h	591 855 (4,2 %)	1 558 670 (11,1 %)
Saskatchewan ⁱ	16 850 (1,5 %)	52 415 (4,7 %)
Terre-Neuve-et-Labrador ^j	3 360 (0,7 %)	26 080 (5,2 %)
Territoires du Nord-Ouest ^k	1 470 (3,6 %)	4 395 (10,8 %)
Yukon ^l	2 275 (5,7 %)	5 745 (14,4 %)

^a(Auclair et al., 2023a), ^b(Auclair et al., 2023b), ^c(Auclair et al., 2023c), ^d(Auclair et al., 2023d), ^e(Auclair et al., 2023e), ^f(Auclair et al., 2023f), ^g(Auclair et al., 2023g), ^h(Auclair et al., 2023h), ⁱ(Auclair et al., 2023i), ^j(Auclair et al., 2023j), ^k(Auclair et al., 2023k), ^l(Auclair et al., 2023l).

Au Nouveau-Brunswick, où 31,3 % de la population a indiqué avoir le français comme langue maternelle en 2021 (Auclair et al., 2023e), on retrouve l'organisme francoqueer [Alter Acadie](#)⁵, qui a comme rôle de soutenir et de rassembler d'autres organismes tels que Rivière de la Fierté, [Acadie Love](#) et [Fierté Dieppe](#), ainsi que des groupes et comités de l'Université de Moncton dont [Égalité \(campus d'Edmundston\)](#), Nuance (campus de Shippagan), [Prisme \(campus de Moncton\)](#), [Kaléidoscope \(campus de Moncton\)](#) et le [Pôle de recherche interdisciplinaire sur les diversités et l'équité \(LGBTQ2+\)](#). Le mandat prioritaire d'Alter Acadie est de lutter pour les droits des personnes francoqueers du Nouveau-Brunswick et de sensibiliser le public aux enjeux et réalités francoqueers. Comme il n'existe aucun autre organisme francoqueer provincial et qu'il y a un manque sur le plan des services diversifiés adaptés aux réalités francoqueers, Alter Acadie offre plusieurs de ces services, touchant, entre autres, les violences sociales, les troubles de consommation de drogues et d'alcool,

5 GRIS Acadie, le pendant néobrunswickois de GRIS Montréal, est une autre initiative francoqueer ayant cependant suspendu tous ses services et projets, faute de bénévoles et de ressources humaines et financières.

l'itinérance ou la santé mentale. Enfin, en Ontario, où 4,2 % de la population avait le français comme langue maternelle en 2021 (Auclair et al., 2023h), l'organisme [FrancoQueer](#), fondé en 2006, offre des services aux personnes francoqueers et leurs allié·e·s. Dans la même province, [Action Positive](#) est le seul organisme de langue française exclusivement dédié à la lutte contre le VIH/sida œuvrant auprès des populations vivant avec le VIH ainsi que des personnes et communautés les plus touchées par le VIH (personnes LGBTQ+; personnes provenant de pays où le VIH est endémique; personnes utilisatrices de drogues; partenaires de personnes vivant avec le VIH).

Au-delà de la question de la disponibilité des services en français, la sous-utilisation de ces services par les personnes d'expression française en situation minoritaire demeure un enjeu de taille. Selon une enquête effectuée auprès de 775 individus issus de ces populations au Canada, 69,2 % ont indiqué ne jamais exiger d'être servis en français dans les commerces et dans les bureaux et 53,4 % ont rapporté ne jamais initier de conversation en français dans les endroits où on ne connaît pas la langue de service (Gilbert et Lefebvre, 2008). Les raisons de cette sous-utilisation sont multiples et variées. Par exemple, selon Prada et al. (2021), 59,1 % des personnes participantes qui ont indiqué utiliser des services en anglais plutôt qu'en français—même s'ils étaient disponibles en français—ont dit que c'était parce qu'il leur semblait plus rapide et plus facile de s'exprimer en anglais. Selon la même étude, environ le tiers des personnes répondantes ont rapporté choisir des services en anglais lorsqu'elles ont constaté que la personne offrant les services avait des faibles compétences en français. Il est également possible que certaines personnes d'expression française choisissent de ne pas demander des services en français parce qu'elles vivent la fatigue de la lutte, à savoir le sentiment « d'être toujours dans une posture critique, d'être en tension, en réaction, en confrontation » (Millette, 2015, p. 215).

Par ailleurs, bien qu'il soit généralement possible de recevoir des services gouvernementaux en français, du moins au niveau fédéral⁶—*lorsqu'on en fait la demande*—Charbonneau (2011) fait remarquer que plusieurs services disponibles en français sont sous-utilisés par les personnes d'expression française en situation minoritaire parce qu'ils ne sont pas activement offerts. Par exemple, selon une recherche se penchant sur la demande de services en français en Nouvelle-Écosse, seuls 13,6 % des personnes d'expression française sondées ont dit qu'elles seraient fortement susceptibles de demander des services en français en l'absence d'incitatifs à le faire (Deveau et al., 2010). En revanche, 68,5 % des personnes répondantes ont indiqué qu'il serait fort probable qu'elles continuent en français si le ou la prestataire de service entamait la conversation en français. Ce chiffre augmente à 86,9 % quand le degré de compétence en français de cet individu est élevé. Ces disparités dans la disponibilité et la qualité des services, ainsi que les enjeux politiques en lien à la demande explicite de services en français mènent plusieurs personnes francoqueers en situation minoritaire à avoir l'impression de devoir mettre leur francophonie de côté si elles souhaitent obtenir des services, peut-être même encore plus dans le cas de services adaptés aux réalités 2SLGBTQ+, compte tenu du faible nombre d'organismes par et pour les personnes francoqueers au Canada.

⁶ À noter que, comme les droits des personnes d'expression française sont gérés différemment d'une province et territoire à l'autre en dépit de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* à l'échelle fédérale, les services gouvernementaux provinciaux ou territoriaux ne sont pas toujours accessibles en français partout au Canada.

Enfin, la langue n'est pas qu'un outil de communication : elle est également un vecteur d'identité et de vitalité communautaire (Landry et al., 2013; Pilote et Magnan, 2012) et joue un rôle important dans la manière de concevoir ses expériences personnelles et le monde autour de soi. Si les personnes d'expression française en situations minoritaire ont tendance à associer la langue anglaise aux contextes publics (les commerces, les services communautaires, etc.) et la langue française aux contextes de proximité (à la maison, avec ses ami·e·s, avec son ou sa partenaire de couple, etc.; Castonguay, 2005; Landry et Allard, 1994), cette dichotomie ne va pas toujours de soi chez les personnes francoqueers. Ayant un bassin de partenaires potentiel·le·s significativement plus limité que les personnes d'expression française cishétérosexuelles et que les personnes 2SLGBTQ+ anglophones, plusieurs personnes francoqueers seraient en couple avec une personne anglophone. Pour plusieurs, ce contexte d'exogamie linguistique constituerait une « double-vie » dans les sphères intimes de la vie : vivre en français avec ses ami·e·s et sa famille d'origine, mais vivre en anglais dans sa vie amoureuse, où on vit alors aussi une part importante de son identité 2SLGBTQ+ (Tougas, 2019)⁷. De même, participer activement aux communautés 2SLGBTQ+ et former des liens avec d'autres personnes 2SLGBTQ+ impliquent souvent de mettre sa francophonie de côté, ce qui peut compromettre le sentiment d'appartenance aux communautés d'expression française.

Ainsi, ce projet vise à soutenir les communautés francoqueers au Canada, dans la mesure où celles-ci ont été, historiquement, peu financées et ont peu fait l'objet d'initiatives gouvernementales dédiées. De plus, comme leurs besoins varient d'une province ou d'un territoire à l'autre, et même d'une région à l'autre, les organismes établis par et pour les personnes francoqueers sont les mieux positionnés pour identifier et discuter les besoins et réalités des communautés qu'elles desservent. En collaboration avec un comité consultatif, dont les membres sont issu·e·s de ces organismes ou communautés, nous avons (re)défini les objectifs de ce projet ainsi : (1) identifier les besoins des communautés francoqueers en situation linguistique minoritaire en matière de recherche et (2) identifier des recommandations pour soutenir les besoins de recherche des communautés francoqueers.

⁷ Il faut noter que toutes les personnes francoqueers en couple ne vivent pas leur identité queer dans la même mesure. Par exemple, bien que les personnes gaies et lesbiennes en couple soient dans un contexte leur permettant de vivre leur identité queer, ce n'est pas forcément le cas pour les personnes cisgenres pansexuelles et bisexuelles en couple avec un·e partenaire cisgenre de genre différent (c.-à-d., en couple « hétérosexuel »).

Panorama des recherches francoqueers en situation linguistique minoritaire au Canada

Alberta :

Réalités francoqueers : perspectives racisées (en cours⁸)

Ce projet vise à mieux comprendre les besoins des membres des communautés francoqueers racisées en Alberta, ainsi que les défis auxquels ils et elles font face, dans le but de créer des espaces, des politiques et des programmes plus inclusifs. Ce projet mobilise une approche intersectionnelle pour l'analyse des réalités se retrouvant à l'intersection entre l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la langue et la race.

Manitoba : Collectif LGBTQ* du Manitoba

Le Collectif LGBTQ* du Manitoba, en collaboration avec l'Université de Saint-Boniface, mène un projet de recherche visant à analyser les expériences et les besoins des membres des communautés francoqueers au Manitoba. Ce projet se structure en quatre phases :

Phase I : Des nôtres (terminé)

Officiellement intitulé *Des nôtres : une analyse des besoins des personnes LGBTQ2S d'expression française du Manitoba*, cette première phase du projet a été initiée en 2019 et a permis de broser un portrait global des défis en matière d'accès à des ressources et des services en français, des expériences de discrimination et de stigmatisation, ainsi que des besoins des personnes manitobaines francoqueers.

Phase II : Étude sur les jeunes (en cours)

Cette phase est officiellement intitulée *Par et pour les jeunes : l'expérience des jeunes 2ELGBTQ+ (bispirituel·les, lesbiennes, gais, bisexuel·le·s, trans, queers, etc.) d'expression française vivant dans la province du Manitoba* et cherche à mieux comprendre les expériences des jeunes francoqueers dans les sphères scolaire, familiale et communautaire et auprès des services sociaux et de la santé. Cette étude comprend trois volets : les élèves, les parents et le personnel enseignant. Des résultats préliminaires sont disponibles.

Phase III : Étude sur la parentalité (en cours)

Cette phase vise à examiner les réalités des personnes manitobaines francoqueers en transition vers la parentalité, qui abordent, entre autres, les défis uniques liés à la discrimination lors de l'accès aux services sociaux et de santé.

Phase IV : Étude sur les aîné·e·s (à venir)

Cette phase du projet est prévue en 2024-2025 et a pour objectif d'évaluer les besoins, les défis et les préoccupations des personnes âgées francoqueers du Manitoba.

Bien dans notre peau (terminé)

Ce projet porte sur le risque accru de discrimination ou de stigmatisation auquel font face les personnes manitobaines francoqueers dans leurs recours aux services sociaux et de santé et lors de leur participation aux événements sociaux, surtout lorsque ces derniers sont offerts et organisés

⁸ Les mentions *terminé*, *en cours* et *à venir* ont été déterminées au moment de la rédaction du présent rapport.

par des entités ou organismes non francophones ou non queers. Le fruit de cette recherche inclut un outil « diagnostic » de la qualité de l'inclusion et de l'équité des services culturels et de santé au Manitoba. Cet outil vise à faciliter le repérage de services inclusifs pour les personnes francoqueers et à aider les pourvoyeurs de services à réfléchir aux solutions pour améliorer leurs services de manière à mieux répondre aux besoins des populations francoqueers.

Nouveau-Brunswick : Alter Acadie en collaboration avec le Pôle de recherche interdisciplinaire sur les diversités et l'équité (2SLGBTQ+) (PRIDE) de l'Université de Moncton

Ce projet de recherche, toujours en cours, comprend deux phases. La première implique la création de bases de données des services disponibles au Nouveau-Brunswick adaptés aux personnes francoqueers. Plus spécifiquement, ces bases de données se divisent en 6 sections : (1) les *gay-straight alliances* (ou *gender and sexuality alliances*; GSA) dans les écoles secondaires (au Nouveau-Brunswick, 22 écoles secondaires ont de tels groupes), (2) les syndicats et les milieux de travail, (3) les résidences pour personnes âgées et les foyers de soins, (4) les services aux personnes trans, (5) les services aux familles homoparentales et (6) les services d'accueil et d'établissement pour personnes nouvellement arrivées au Canada. Ces bases de données contiennent également les coordonnées des personnes ressources impliquées dans ces groupes, comités et services.

Basés sur les données colligées lors de la première phase du projet, la deuxième phase consistera à créer des outils de revendication afin de combler les besoins des différents groupes francoqueers du Nouveau-Brunswick : (1) les jeunes en milieu scolaire, (2) les adultes en milieu de travail, (3) les personnes âgées en résidence et foyers de soins de longue durée, (4) les personnes trans dans différentes sphères de vie, (5) les personnes homoparentales et (6) les personnes immigrantes et réfugiées.

Ces projets sont coadministrés par les professeur·e·s Roger (Rodge) Leblanc et Annie Roy-Charland du PRIDE de l'Université de Moncton. Le PRIDE compte plus de 30 membres dans ses équipes de recherche.

Ontario : FrancoQueer

Évaluation des besoins des immigrants et réfugiés francophones LGBTQIA en Ontario (terminé)

Ce projet visait à mieux comprendre les besoins des personnes immigrantes et réfugiées francoqueers de la région de Toronto en matière d'établissement et d'intégration, ainsi que les services pouvant répondre à ces besoins. Cette évaluation reposait sur des sondages, entrevues et groupes de discussion confidentiels avec les personnes concernées et les intervenant·e·s dans le milieu.

Projet Réseau franco-ontarien pour l'inclusion 2SLGBTQIA+ (en cours)

FrancoQueer mène un projet de recherche sur plusieurs secteurs prioritaires pour les communautés francoqueers, notamment ceux de la jeunesse, de la santé, des personnes âgées et des personnes immigrantes et réfugiées. La première phase du projet implique une recension des écrits scientifiques pour établir un état des lieux des recherches antérieures et synthétiser les besoins identifiés.

La deuxième phase implique des consultations communautaires et organisationnelles sous forme de groupes de discussion et de sondages, avec une approche intersectionnelle et intersectorielle. Ensuite, le projet vise à développer des outils pour répondre aux enjeux prioritaires, tels que des ateliers et des formations adaptés à chaque secteur, ainsi qu'un outil d'autoévaluation du niveau d'inclusion et un outil d'accompagnement à la livraison d'une activité visant le respect et l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+. Cette recherche vise à mettre en lumière des enjeux spécifiques dans chaque domaine, tels que la sensibilisation auprès des organismes du secteur d'immigration et d'établissement, les défis liés au replacardage chez les personnes âgées, ainsi que le manque de compréhension du personnel soignant envers les personnes francoqueers, accentuant ainsi la nécessité d'une intervention coordonnée. Le projet devait se conclure en mars 2024, avec l'objectif de fournir des réponses concrètes aux défis identifiés.

Saskatchewan : [Ivy + Dean Consulting](#)

[Projet Fransaskqueer](#)

Mené par Jacq Brasseur de Ivy + Dean Consulting ainsi que par Jérôme Melançon, professeur adjoint à l'Université de Régina, ce projet étudie les identités et les expériences 2ELGBTQ francsaskoises. Il comporte trois volets : (1) une table ronde des personnes de ces communautés, (2) une recherche explorant les expériences des personnes 2ELGBTQ francsaskoises et (3) un atelier développé pour La Cité Universitaire de l'Université de Régina sur les données colligées lors du deuxième volet du projet.



2

Approche de consultation

La méthodologie a impliqué 4 étapes. D'abord, un message d'invitation à l'intention des membres potentiels du comité consultatif a été envoyé à 31 organismes dans toutes les provinces et tous les territoires canadiens (10 organismes francoqueers, 8 organismes queers anglophones et 13 organismes de langue française; Tableau 2). L'objectif était de recruter 1 à 2 personnes par province et territoire. Les critères d'admissibilité des membres du comité consultatif étaient : (1) de s'identifier comme personne 2SLGBTQ+, (2) d'être francophone ou d'expression française et (3) de vivre en situation linguistique minoritaire au Canada. Travailler au sein d'un organisme œuvrant auprès des populations francoqueers était un atout. Lorsqu'aucun groupe ou organisme francoqueer n'a été trouvé (Nunavut, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador), un message a été envoyé aux organismes de langue française et aux organismes 2SLGBTQ+ de langue anglaise afin de solliciter leur aide pour identifier une ou plusieurs personnes ou groupe(s) de référence francoqueers dans leur province ou territoire. Le message d'invitation à se joindre au comité consultatif est présenté dans l'Annexe A.

Le comité consultatif final était composé de 13 personnes⁹ provenant de 10 organismes répartis dans 9 provinces et territoires (Tableau 2) : Comité FrancoQueer de l'Ouest (Amélie Simard), FrancoQueer IPE, Collectif LGBTQ* du Manitoba (Kevin Prada), Alter Acadie, Pôle de recherche interdisciplinaire sur les diversités et l'équité (2SLGBTQ+) de l'Université de Moncton (Roger Leblanc), le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse, FrancoQueer (Audrey Gagnon et Zacharie Collins), l'Assemblée communautaire fransaskoise, Le Gaboteur et Queer Yukon Society (Pascale Youkali Ménard).

Tableau 2 – Nombre d'organismes contactés et ayant répondu, par province.

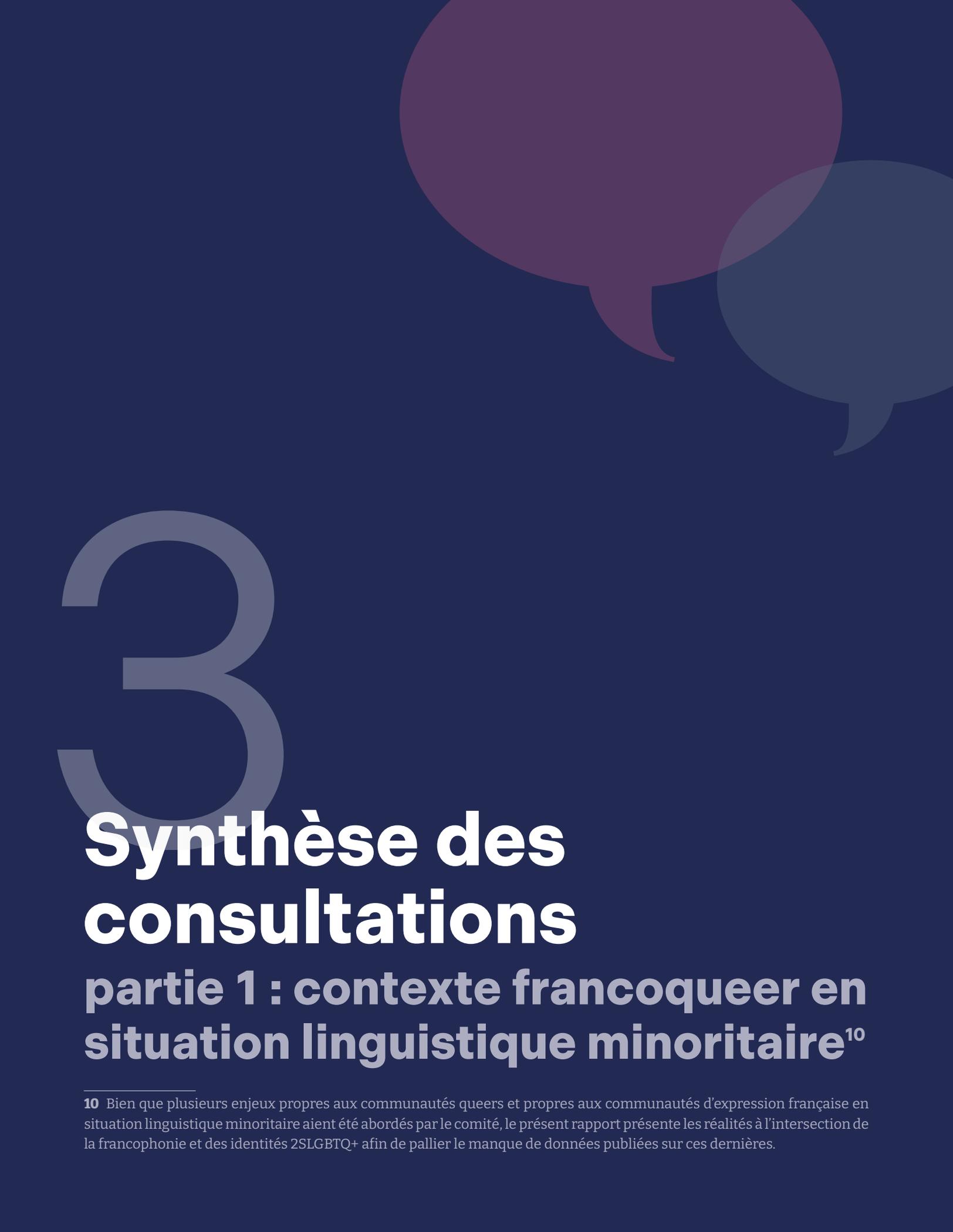
Province/Territoire	Nombre d'organismes contactés	Nombre d'organismes représentés au comité consultatif	Nombre de personnes membres du comité consultatif
Alberta*	0	0	0
Colombie-Britannique	3	1	1
Île-du-Prince-Édouard	2	1	1
Manitoba	1	1	1
Nouveau-Brunswick	5	2	2
Nouvelle-Écosse	3	1	1
Nunavut	1	0	0
Ontario	3	1	4
Saskatchewan	2	1	1
Terre-Neuve et Labrador	5	1	1
Territoires du Nord-Ouest	4	0	0
Yukon	2	1	1
Total	31	10	13

*L'organisme retenu pour la Colombie-Britannique, le Comité FrancoQueer de l'Ouest, représente également l'Alberta.

9 Seuls sont cités les noms des membres du comité consultatif ayant indiqué vouloir être identifié-e-s dans ce rapport.

Consultations auprès des communautés francoqueers en contexte linguistique minoritaire au Canada

Un total de 11 consultations (10 tenues en ligne et 1 tenue en présentiel à Montréal) a eu lieu entre les mois d'août 2023 et décembre 2023. Les consultations ont rassemblé entre 1 et 4 personnes et ont duré entre 40 et 105 minutes. Le canevas des consultations est présenté à l'Annexe B. Toutes les consultations ont été enregistrées et des notes manuscrites ont été consignées par la suite. À l'aide du logiciel NVivo 12, ces notes ont été analysées afin de produire une synthèse des consultations.



3

Synthèse des consultations

partie 1 : contexte francoqueer en situation linguistique minoritaire¹⁰

¹⁰ Bien que plusieurs enjeux propres aux communautés queers et propres aux communautés d'expression française en situation linguistique minoritaire aient été abordés par le comité, le présent rapport présente les réalités à l'intersection de la francophonie et des identités 2SLGBTQ+ afin de pallier le manque de données publiées sur ces dernières.

Le présent rapport résume les commentaires et recommandations des membres du comité consultatif quant à la manière dont les recherches francoqueers en situation linguistique minoritaire peuvent être soutenues concrètement. Le comité a d'abord souligné plusieurs éléments contextuels soutenant ces commentaires et recommandations, tels que certains aspects des réalités francoqueers en situation linguistique minoritaire. Plus spécifiquement, cette section aborde la marginalisation des personnes francoqueers, exemplifiée par (1) les défis financiers et les enjeux de ressources humaines rencontrés par les organismes francoqueers existants, (2) le manque de ressources et de services généraux en français adaptés aux réalités 2SLGBTQ+ et (3) les besoins socioaffectifs non comblés chez les personnes francoqueers.

3.1 Les organismes francoqueers sont confrontés à plusieurs défis financiers et en ressources humaines

À l'exception du Nouveau-Brunswick, les membres du comité ont indiqué qu'il y avait relativement peu d'événements et d'organismes établis par et pour les personnes francoqueers dans leur province ou territoire, parfois même aucun. Bien que la présence d'organismes francoqueers en situation linguistique minoritaire témoigne de détermination et de résilience chez les personnes francoqueers, ces organismes font face à plusieurs défis. D'emblée, le comité consultatif a indiqué qu'il existe peu de sources de financement et qu'il est difficile d'obtenir et de pérenniser un financement public. Dans plusieurs provinces et territoires, ces défis seraient en partie dus à la présence du conservatisme politique, dont les partisans ne priorisent pas les enjeux vécus par les groupes minoritaires (dans le cas présent, ceux des personnes francoqueers) ou, au contraire, adoptent des lois compromettant leurs droits et leur bien-être¹¹. Ces défis seraient également dus à la compétition entre organismes francoqueers pour l'obtention de subventions et pour une reconnaissance dans l'espace public. De plus, réussir à revendiquer les droits des personnes francoqueers en situation linguistique minoritaire implique souvent de bien distinguer les enjeux propres aux communautés 2SLGBTQ+ des enjeux spécifiques aux communautés d'expression française, une distinction à laquelle ne sont pas confrontés les organismes 2SLGBTQ+ de langue française en milieu linguistique majoritaire.

Pour les organismes qui font de la recherche auprès des communautés francoqueers, on note un biais du financement public envers des recherches quantitatives aux dépens des projets qualitatifs, ainsi qu'envers les milieux urbains au détriment des milieux ruraux, ce qui limite les possibilités de financement dans le contexte de la surreprésentation de personnes d'expression française en milieux ruraux dans plusieurs provinces et territoires canadiens.

La difficulté à obtenir et à pérenniser des ressources humaines et financières entrave le développement des organismes consultés sur plusieurs plans. Sur le plan de la recherche, le manque de ressources humaines et financières entrave le développement et la réalisation de projets

¹¹ Ces lois incluent notamment la Loi 713 en vigueur au Nouveau-Brunswick exigeant le consentement parental pour l'utilisation officielle des prénoms et pronoms choisis par l'enfant (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2023), ainsi qu'un projet de loi en Alberta interdisant les soins médicaux d'affirmation de genre chez les personnes mineures (Taschereau, 2024).

de recherche qui permettraient de mieux comprendre les besoins et les défis rencontrés par les communautés francoqueers en situation linguistique minoritaire. Par exemple, le Comité FrancoQueer de l'Ouest (Alberta, Colombie-Britannique) planifiait répliquer, en Colombie-Britannique, l'étude menée en Alberta intitulée « *Une évaluation des défis et succès en matière de santé de la communauté 2SLGBTQIA+ francophone en Alberta* » mais, faute de ressources humaines et financières, ce projet est actuellement suspendu.

Sur le plan des services aux communautés, le manque de ressources humaines et financières gêne le renforcement des capacités des prestataires de services et le développement de l'offre de services. Par exemple, les organismes n'ont pas le temps de libérer leurs employé·e·s pour suivre des formations ou des ateliers ou pour s'approprier des trousseaux et boîtes à outils offertes par des organismes à but non lucratif et n'ont pas les fonds pour les payer pour autre chose que les services directs aux communautés. Ces organismes pourraient mieux profiter de tels outils s'ils étaient accompagnés de ressources humaines ou d'un financement permettant d'employer une personne dédiée à la tâche. Le manque de ressources humaines et financières serait aussi un frein à l'organisation d'événements rassembleurs et d'activités sociales francoqueers qui pourraient soutenir la mobilisation et l'organisation communautaires, ainsi que le bien-être socioaffectif des communautés francoqueers. Ces défis sont exacerbés pour les organismes qui dépendent du bénévolat pour leurs opérations. Comme plusieurs personnes n'ont pas les moyens d'allouer gratuitement leur temps à des organismes francoqueers, leur implication au sein de leurs communautés est entravée et la pérennité de ces organismes est précarisée.

De plus, les types de financement disponibles ne correspondraient souvent pas aux besoins des organismes francoqueers en raison de leur orientation vers des projets à court terme plutôt que vers la mission des organismes. Ces financements les contraindraient à travailler en mode « urgence », entraînant le déplacement de ressources humaines essentielles au déroulement des activités et services réguliers vers la préparation de demandes de subvention. De plus, ces subventions privilégieraient souvent le financement de projets novateurs ponctuels, négligeant ainsi les initiatives existantes. Cette situation complique la mise en œuvre de programmes et de formations déjà établis et validés, car ils ne sont souvent pas éligibles au financement. De surcroît, en raison du manque de ressources humaines, de nombreux organismes francoqueers ne disposent tout simplement pas du temps nécessaire pour innover, les rendant ainsi inéligibles à de nombreuses sources de financement.

3.2 Manque de ressources et de services généraux adaptés aux personnes francoqueers

Au-delà du manque d'organismes et d'événements spécifiquement francoqueers, les organismes ont souligné le manque de ressources et de services généraux en français adaptés aux réalités 2SLGBTQ+, notamment dans les domaines de l'éducation, des soins de santé physique, mentale et sexuelle ou des services sociaux. En matière d'éducation, à l'exception du Nouveau-Brunswick, peu d'écoles de langue française fournissent des ressources ou une éducation à la sexualité abordant la diversité sexuelle et affective ainsi que la pluralité des genres. Lorsqu'une telle éducation est disponible, elle serait souvent dispensée en anglais seulement, faute de personnes ressources d'expression française. Dans ces cas, les élèves apprennent le vocabulaire 2SLGBTQ+ en anglais, ce qui ne favorise pas l'emploi du français chez les jeunes francoqueers et peut les diriger de manière involontaire vers des communautés en ligne de langue anglaise (par ex., en utilisant le vocabulaire en anglais dans les moteurs de recherche des plateformes numériques pour trouver des pairs). De plus, les écoles de langue française en situation linguistique minoritaire ne possèdent pas toutes une politique d'équité, diversité et inclusion abordant explicitement les enjeux et réalités 2SLGBTQ+.

Dans le domaine des soins de santé, bien que certain·e·s prestataires puissent offrir leurs services en français, tou·te·s ne sont pas sensibilisé·e·s au vocabulaire, aux enjeux et aux réalités 2SLGBTQ+. Ainsi, pour recevoir des soins adéquats, les patient·e·s francoqueers se retrouvent souvent contraintes d'éduquer ses prestataires sur ces questions, ce qui demande un niveau élevé de motivation, de confiance et d'affirmation de soi. De plus, les plateformes numériques répertorient les services de santé et facilitant les rendez-vous médicaux ne sont pas toutes adaptées aux personnes francoqueers. Dans certains cas, on peut filtrer les services en fonction de la langue ou de l'identité 2SLGBTQ+, mais pas des deux simultanément. Naviguer dans le système médical, ce qui est déjà souvent compliqué en soi, peut présenter des défis supplémentaires en tant que personne francoqueer nouvellement arrivée au Canada, notamment pour l'obtention de soins d'affirmation de genre (par ex., en raison d'une méconnaissance du système de santé qui varie d'une province à l'autre, d'une inéligibilité à certains services en raison de son statut d'immigration, etc.).

De même, les services destinés aux personnes âgées francoqueers ne sont pas toujours adaptés. Par exemple, les services ménagers pour les personnes âgées sont souvent dispensés par des personnes peu sensibilisées aux questions 2SLGBTQ+. Ce manque de sensibilisation peut compromettre la sécurité physique et psychologique des bénéficiaires, qui sont déjà membres d'un groupe vulnérable et marginalisé. Par exemple, un·e prestataire de services ayant des attitudes négatives envers les personnes 2SLGBTQ+ pourrait être plus susceptible de négliger les besoins de ses bénéficiaires ou de se livrer à des violences verbales ou psychologiques. De plus, la présence de la religion à même la mission de certains établissements qui dispensent des soins complexifie la situation. Selon certain·e·s membres du comité consultatif, la prédominance de centres de soins de longue durée de langue française de confession catholique, autant dans l'Ouest canadien qu'en Acadie, amènerait de nombreuses personnes âgées francoqueers à dissimuler leur identité lorsqu'elles résident dans ces établissements.

Selon le comité consultatif, une des raisons sous-jacentes au manque relatif de programmes et de services généraux en français adaptés aux réalités 2SLGBTQ+ est que l'on perçoit la demande pour ces derniers comme étant insuffisante, et donc que l'on estime qu'il est difficile d'en justifier la création. Le comité suggère plutôt que le nœud qui complique la demande pour les services francoqueers, ainsi que l'évaluation de la demande, tient en deux pans. D'abord, la double marginalisation et l'invisibilisation de la francophonie et des personnes 2SLGBTQ+, et ensuite les enjeux de stigmatisation intériorisée chez les personnes francoqueers elles-mêmes. D'une part, plusieurs personnes d'expression française n'osent pas demander de se faire servir en français par peur d'être jugées ou pour ne pas déranger (Charbonneau, 2011). D'autre part, plusieurs personnes 2SLGBTQ+ n'assumeraient pas toujours leur identité de genre ou leur orientation sexuelle et affective et ne chercheraient pas l'aide dont elles ont besoin.

Il y a donc plusieurs facteurs à considérer dans l'évaluation de la demande de services en français adaptés aux personnes francoqueers. D'abord, la peur de subir de la discrimination ou de la violence fondée sur le genre ou l'orientation sexuelle et affective peut empêcher plusieurs personnes francoqueers d'aller chercher l'aide, le soutien, les ressources ou les services dont elles ont besoin. Ensuite, la queerphobie¹² intériorisée peut mener plusieurs personnes 2SLGBTQ+ à ne pas révéler aisément leur orientation sexuelle et affective ou leur identité de genre. Enfin, plusieurs personnes d'expression française ne se sentent pas à l'aise de demander de l'aide ou des services en français pour diverses raisons, incluant la peur d'être confronté-e à des attitudes ou réactions francophobes.

3.3 Les personnes francoqueers ont des besoins socioaffectifs non comblés

Plusieurs membres du comité consultatif ont indiqué que l'absence relative d'espaces et d'événement francoqueers en contexte linguistique minoritaire se traduit par des besoins socioaffectifs et d'appartenance non comblés chez plusieurs personnes francoqueers. Un tel constat est également documenté par FrancoQueer (Gates-Gasse et Lassonde, 2015) et par le Collectif LGBTQ* du Manitoba (Prada et al., 2021). Pour les personnes francoqueers, une visibilité faible ou même absente des communautés francoqueers dans leur province ou territoire peut contribuer à un sentiment d'isolement et de solitude et en mener plusieurs à se côtoyer dans les communautés d'expression française sans s'en rendre compte. Bien qu'il existe plusieurs organismes établis *par* et *pour* les personnes 2SLGBTQ+ qui organisent des événements et offrent des services diversifiés, les échanges dans ces espaces se font habituellement en anglais parce que la majorité de ces organismes et de ces événements ne sont pas bilingues. Les personnes francoqueers cherchant à explorer et exprimer leur identité 2SLGBTQ+ ou encore à rencontrer et à échanger avec d'autres membres des communautés 2SLGBTQ+ sentent qu'elles doivent mettre leur francophonie de côté dans ces espaces. Pour que ces organismes soient en mesure d'organiser des événements et d'offrir des services bilingues, des personnes d'expression française doivent être activement embauchées, ce qui peut s'avérer difficile

¹² La queerphobie désigne le mépris, la peur ou la haine envers les personnes ayant une orientation sexuelle, un genre ou une expression de genre non normatifs. Ce terme englobe la transphobie, l'homophobie, la lesbophobie et la biphobie.

dans les provinces et les régions où les populations d'expression française sont particulièrement peu nombreuses. Cela dit, un membre du comité consultatif de l'Ouest canadien a indiqué que, même lorsque des organismes francoqueers offrent un soutien aux organismes 2SLGBTQ+ de langue anglaise dans le but de les aider à fournir des services en français, ce soutien est souvent refusé. Dans ces cas-ci, l'enjeu n'en est pas un de bilinguisme, mais de non-inclusion des personnes d'expression française. En outre, l'invisibilité des personnes d'expression française contribuerait à l'isolement des personnes francoqueers. Comme de nombreuses personnes d'expression française en contexte linguistique minoritaire sont non seulement bilingues¹³, mais n'ont également pas d'accent franco-phonique discernable lorsqu'elles s'expriment en anglais, plusieurs personnes francoqueers se côtoient sans s'en rendre compte.

L'absence d'espaces et d'événements francoqueers peut aussi compliquer les relations amoureuses et intimes des personnes francoqueers souhaitant les vivre en français. En contexte linguistique minoritaire, il est souvent plus facile de vivre et d'exprimer son identité 2SLGBTQ+ que son identité francoqueer. De fait, de nombreuses personnes francoqueers vivent leurs premières expériences 2SLGBTQ+, qu'elles soient sociales, intimes ou sexuelles, dans des milieux anglophones. Avec un nombre significativement plus restreint de partenaires potentiel·le·s que les personnes cishétérosexuelles d'expression française ou que les personnes 2SLGBTQ+ anglophones, de nombreuses personnes francoqueers se retrouveraient dans des relations exogames, c'est-à-dire en couple avec un·e partenaire anglophone, un constat également soulevé dans notre recension des écrits. Le contexte d'exogamie linguistique anglais-français implique souvent une communication exclusivement ou principalement en anglais à domicile (Bernard, 2000; Corbeil, 2005), complexifiant la relation des personnes francoqueers avec la langue française en créant une dualité où elles ne peuvent pas vivre simultanément leur francophonie et leur identité 2SLGBTQ+. Par exemple, certaines personnes francoqueers vivent en français avec leur famille d'origine, où elles ne vivent pas nécessairement leur identité 2SLGBTQ+, tandis que leur vie amoureuse se déroule en anglais, permettant l'expression de leur identité 2SLGBTQ+, mais excluant leur francophonie.

13 À titre d'exemple, en 2021, seulement 445 fransaskois, soit 2,6 % de la population fransaskoise, pouvaient uniquement soutenir une conversation en français (Auclair et al., 2023i). En Ontario, seulement 6,6 % de la population franco-ontarienne n'était pas bilingue en 2021 (Auclair et al., 2023h). À l'Île-du-Prince-Édouard, seulement 135 personnes n'étaient pas en mesure de soutenir une conversation en anglais en 2021 (Auclair et al., 2023c).



4

Synthèse des consultations

partie 2 : la francophonie comme obstacle aux identités et aux expériences francoqueers

Le comité consultatif a abordé différentes manières à travers lesquelles l'appartenance à la francophonie peut entraver les identités et les expériences 2SLGBTQ+ : (1) le français est souvent mal adapté, ou difficile à adapter, pour désigner les réalités 2SLGBTQ+, (2) les organismes et les communautés d'expression française prennent du temps à inclure les personnes issues de la diversité sexuelle, affective et de genre et (3) l'insécurité linguistique vécue par les personnes d'expression française contribue à leur résistance à l'inclusion des personnes 2SLGBTQ+. En dépit de ces défis, certain·e·s membres du comité ont souligné que la francophonie peut également agir comme refuge et facteur de résilience 2SLGBTQ+.

4.1 Le français est mal adapté ou difficilement adaptable aux réalités 2SLGBTQ+

Certain·e·s membres du comité consultatif ont indiqué que la nature genrée et le vocabulaire 2SLGBTQ+ limité de la langue française compliquent l'expression des identités 2SLGBTQ+ ainsi que la compréhension de ces identités au sein des communautés d'expression française. Par exemple, l'absence d'un vocabulaire et de règles grammaticales standardisés et répandus propres aux personnes nonbinaires, tels que les néopronoms (par ex., iel, ielle, ceux), les déterminants (par ex., saon, taon) et les règles d'accord des adjectifs qualifiant les personnes nonbinaires (par ex., heureuse, belleau), amènent plusieurs personnes nonbinaires d'expression française à se sentir inconfortables, voire à éviter, de parler de leur non-binarité en français avec des membres de leur famille ou de leur communauté. Similairement, le fait que le vocabulaire 2SLGBTQ+ soit limité en français et que les avancées sociales, linguistiques et langagières affectant les communautés et expériences francoqueers se répandent plus lentement dans les communautés d'expression française en situation minoritaire participerait à retarder l'exploration et l'affirmation identitaire de certaines personnes francoqueers. Plusieurs personnes nonbinaires, par exemple, ont l'impression qu'elles restent considérées comme étant une femme ou un homme en milieu francophone en raison de la nouveauté relative du vocabulaire non binaire et du manque de reconnaissance de sa légitimité dans la langue française. Plusieurs personnes d'expression française ne seraient pas suffisamment sensibilisées aux réalités non binaires et ne sont donc pas outillées pour les comprendre et pour intégrer les néologismes non binaires dans leur vocabulaire. Ainsi, parce que la binarité des genres est enracinée dans la langue française, plusieurs personnes d'expression française sont réfractaires au langage inclusif—à l'oral comme à l'écrit—ce qui complique davantage l'inclusion et l'acceptation des personnes francoqueers qui ne sont ni femmes ni hommes.

Selon quelques membres du comité consultatif, la lenteur des organismes d'expression française à adopter le vocabulaire 2SLGBTQ+ et l'écriture inclusive¹⁴ se manifesterait notamment par le fait que plusieurs personnes au sein de ces organismes continuent de mégenrer leurs bénéficiaires de services 2SLGBTQ+ et qu'elles leur demandent de les éduquer sur ces problématiques, malgré l'existence de ressources gouvernementales sur l'écriture inclusive et les bonnes pratiques d'inclusion de

¹⁴ Une exception notable inclus l'Assemblée communautaire fransaskoise, laquelle offre une formation sur l'écriture et le langage inclusifs.

la diversité sexuelle, affective et de genre. Certain·e·s membres du comité attribuent cette résistance individuelle et cette indifférence organisationnelle à la nouveauté relative du langage inclusif et de l'écriture non binaire, au rejet de ces pratiques par d'autres institutions officielles (par ex., l'Office québécois de la langue française, n.d.)¹⁵, ainsi qu'à une perception selon laquelle l'inclusion des personnes francoqueers ne serait pas prioritaire. Cette perception entraînerait un manque d'intérêt à investir du temps et des ressources dans la sensibilisation et la formation des équipes travaillant au sein d'organismes de langue française.

Par ailleurs, le français apparaît moins adapté aux réalités 2SLGBTQ+, ce qui mènerait certaines personnes francoqueers à choisir l'anglais plutôt que le français pour exprimer leur identité de genre ainsi que leur orientation sexuelle et affective. Ce transfert du français vers l'anglais serait également dû à une immersion anglaise, à une exposition au vocabulaire 2SLGBTQ+ anglophone et au fait que la langue anglaise, en raison de sa plus grande fluidité et de sa nature non genrée, est généralement plus inclusive que la langue française. Comme certain·e·s membres du comité l'ont souligné, une grande part du lexique 2SLGBTQ+ est emprunté de anglais (par ex., « queer », l'utilisation des pronoms « *they/them* » au singulier, etc.) et certains termes et concepts se traduisent mal en français. En guise d'exemple, « allosexuel » — le mot français pour « queer »¹⁶ — n'est pas couramment utilisé en français et, lorsqu'il est utilisé, demeure largement mal compris en raison de sa faible adoption. Puisque le vocabulaire 2SLGBTQ+ francophone serait perçu par certaines personnes d'expression française comme étant « étrange », elles adopteraient plutôt le vocabulaire anglais sur le sujet.

Selon certain·e·s membres du comité consultatif, l'absence d'un lexique francoqueer—de mots français et de référents culturels propres aux communautés francoqueers en situation linguistique minoritaire¹⁷—limite le sentiment d'appartenance des personnes francoqueers aux communautés francoqueers. En effet, un lexique 2SLGBTQ+ majoritairement anglais, notamment en combinaison avec une présence ou une représentation francoqueer négligeable—autant dans les médias populaires que dans la vie quotidienne —, peut donner l'impression que les questions de diversité sexuelle, affective et de genre n'appartiennent qu'aux communautés anglophones. Par conséquent, certaines personnes francoqueers peuvent éprouver des difficultés à développer des schèmes identitaires englobant à la fois la francophonie et la diversité sexuelle, affective et de genre.

15 On documente également des débats publics au sujet de l'écriture non binaire entre les communautés 2SLGBTQ+ et certains médias traditionnels de langue française. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, l'auteur acadien Rino Morin Rossignol a publié un article d'opinion sur la rédaction inclusive dans le journal *Acadie Nouvelle* (Morin Rossignol, 2023).

16 Ceci porte d'ailleurs à confusion étant donné que le mot *allosexuel* est également utilisé pour désigner les personnes qui ne sont pas asexuelles (Ashley, 2019).

17 L'Acadie, notamment au Nouveau-Brunswick, est une exception notable. Les communautés francoqueers du Nouveau-Brunswick organisent des événements rassembleurs (par ex., *Drag Ball* acadien) et incluent des personnalités telles que Xénia Gould (Chiquita Mére), Sami Landri, Kevin Haché (maire de Caraquet) et René Cormier (sénateur et artiste).

4.2 Les organismes et les communautés d'expression française sont lents à inclure les personnes 2SLGBTQ+

Selon certain·e·s membres du comité, il y aurait une absence de reconnaissance ou de prise en compte des enjeux intersectionnels liés aux identités sexuelles, affectives et de genre au sein des organismes de langue française, limitant ainsi l'inclusion explicite et délibérée des personnes 2SLGBTQ+. Le comité consultatif donne comme exemple [le plan stratégique 2018-2023 de la Société de la francophonie manitobaine](#) qui, tout en référant explicitement à des valeurs telles que l'inclusion et le respect de la diversité, ne décrit la diversité qu'en termes d'origines et de cultures. De même, si les conseils d'administration de la [Société de la francophonie manitobaine](#) et de [l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario](#) sont composées de personnes représentant diverses clientèles spécifiques (par ex., les femmes, les jeunes, les Métis, etc.), les personnes issues de la diversité sexuelle, affective et de genre ne figuraient pas parmi ces clientèles.

Le manque de représentation 2SLGBTQ+ dans les organismes et les communautés d'expression française mène également certaines personnes francoqueers à délaisser la francophonie. Un membre du comité a exprimé que, si les personnes 2SLGBTQ+ ne se sentent pas représentées dans leurs communautés d'expression française, soit elles iront ailleurs au pays où les personnes francoqueers sont mieux représentées, soit elles arrêteront de parler français en faveur de l'anglais.

Selon certain·e·s membres du comité consultatif, bien qu'une plus grande inclusivité et une meilleure représentation des personnes francoqueers au sein des organismes et des communautés d'expression française contribuerait à l'épanouissement du français chez les personnes francoqueers à long terme, cela serait un objectif difficile à atteindre en raison de la religiosité de plusieurs de ces organismes. Dans certaines régions du Canada, notamment dans l'Ouest canadien et en ruralité, les communautés d'expression française et le catholicisme sont indissociables. Ainsi, une majorité de parents d'expression française choisissent l'école catholique de langue française pour leur enfant (par ex., en Ontario en 2021-2022, environ 7 enfants d'expression française sur 10 fréquentaient une école catholique; Gordon et al., 2023). De plus, la catéchèse reste (ou restait jusqu'à tout récemment) enseignée dans les écoles publiques de langue française dont la programmation est laïque¹⁸ (par ex., au Manitoba, l'enseignement religieux peut être dispensé dans les écoles publiques s'il est autorisé par un règlement de la commission scolaire; Beaucamp, 2023).

Parce que la religiosité a tendance à être associée à une vision plus traditionnelle et conservatrice du genre, de la sexualité et de l'intimité, ces communautés peuvent se montrer moins ouvertes à aborder les enjeux et réalités 2SLGBTQ+, une situation qui peut engendrer des appréhensions chez les

18 Dans l'ensemble du Canada, bien que les écoles catholiques et publiques soient financées par l'État (et ont donc un financement « public »), elles se distinguent en matière de religion. Alors que les écoles catholiques de langue française font la promotion d'une éducation en français basée sur les valeurs et croyances catholiques en partenariat avec l'Église, offrent un cours de religion et organisent des activités à confession catholiques (par ex., des prières, des messes scolaires, des contacts avec la collectivité catholique, etc.), les écoles publiques sont entièrement non confessionnelles et offrent une programmation laïque.

personnes 2SLGBTQ+. L'indissociabilité de la francophonie et du catholicisme pourrait ainsi retarder l'inclusion et l'acceptation de la diversité sexuelle, affective et de genre dans plusieurs communautés d'expression française au Canada et freiner l'exploration et l'affirmation identitaire chez certaines personnes francoqueers. En effet, comme plusieurs personnes francoqueers ont grandi dans des environnements catholiques, certaines feraient l'expérience de difficultés à explorer, à vivre et à exprimer non seulement leur francophonie indépendamment du catholicisme, mais également leur orientation sexuelle et affective ou leur identité de genre indépendamment du franco-catholicisme.

4.3 L'insécurité linguistique des personnes d'expression française contribue à leur résistance à l'inclusion des personnes 2SLGBTQ+

Quelques membres du comité consultatif ont également identifié l'insécurité identitaire et linguistique des communautés d'expression française comme facteur contribuant à leur résistance à l'inclusion des personnes 2SLGBTQ+. L'insécurité linguistique correspond à « l'expression d'un sentiment d'exclusion, d'extériorité, d'exogénéité, comme quête d'admission, de communauté, de légitimité linguistique et identitaire » (Bretegnier et Ledegen, 2002, p. 9). Elle repose donc sur une notion de norme linguistique que l'on perçoit comme supérieure à la variante linguistique utilisée au sein de son propre groupe culturel ou dans sa région (Gérin-Lajoie et Labrie, 1999). Alors que le peuple québécois peut parfois vivre une insécurité linguistique en estimant que son français n'est pas à la hauteur de celui de la France (Beaudoin-Bégin, 2015), plusieurs communautés d'expression française en situation linguistique minoritaire vivent une insécurité linguistique parce qu'elles perçoivent leur français comme inférieur à celui des personnes franco-québécoises et franco-européennes. Cette insécurité peut alimenter des discriminations glottophobes entre groupes et individus d'expression française, ce qui à son tour peut diminuer le niveau de confiance des personnes envers leurs propres compétences linguistiques (Freynet et Clément, 2019) et mener à une autocensure afin d'éviter le jugement et les critiques d'autrui (Bergeron et al., 2022). En effet, quelques membres du conseil consultatif ont même indiqué que l'insécurité linguistique mène certaines personnes d'expression française à éviter de parler français quand le niveau de compétence linguistique de l'interlocuteur ou de l'interlocutrice est perçu comme étant supérieur au leur, tels qu'avec des Franco-Québécois-es ou des Franco-Européen-ne-s. Certain-e-s membres du comité ont également rapporté que l'insécurité linguistique mène certaines personnes d'expression française à renoncer à des opportunités d'emploi dans leur province ou territoire demandant explicitement des compétences en français, par exemple, en n'osant pas soumettre leur candidature. Par conséquent, plusieurs postes de direction et de coordination au sein d'organismes de langue française sont occupés par des personnes franco-européennes et franco-québécoises plutôt que par des personnes d'expression française locales¹⁹.

¹⁹ À l'inverse, plutôt que d'employer des personnes d'expression française issues d'un contexte linguistique minoritaire, plusieurs médias préfèrent embaucher des personnes dont le français se rapproche plus au français « standard » ou « international ». Cependant, cette pratique d'embauche contribue à la dévalorisation des accents et des variantes linguistiques locales.

En revanche, dans le but de protéger leur identité franco-canadienne, ainsi que la langue française plus globalement, plusieurs communautés adoptent une posture discriminatoire à l'égard des francophiles²⁰ et des personnes immigrantes d'expression française provenant de pays à l'extérieur de l'Europe, les excluant de la « vraie » francophonie canadienne. Or, comme certain-e-s membres du comité consultatif l'ont noté, l'exclusion des francophonies catégorisées comme « Autres » mène au repli des communautés d'expression française, ainsi qu'à leur isolement et à la stagnation de la langue française plutôt qu'à leur croissance et à leur épanouissement.

L'insécurité linguistique chez les personnes 2SLGBTQ+ francophiles freinerait l'inclusion des personnes francoqueers au sein des communautés d'expression française. Plusieurs personnes 2SLGBTQ+ francophiles éviteraient non seulement de parler français en présence d'autres personnes d'expression française, mais en viendraient également à percevoir que la francophonie, et par extension les revendications francoqueers, ne les concernent pas. Cette perception mène plusieurs personnes 2SLGBTQ+ francophiles à s'écarter des luttes pour les droits des personnes d'expression française et des personnes francoqueers au Canada.

L'insécurité linguistique interfère également dans l'exploration et l'affirmation identitaire chez les personnes francoqueers en stigmatisant l'expression de certains concepts 2SLGBTQ+ au sein de milieux francophones. Afin d'éviter de se faire critiquer ou juger pour la qualité de leur français parlé ou pour l'utilisation d'anglicismes (une grande part du vocabulaire queer provenant de l'anglais ou ayant des racines anglaises), plusieurs personnes francoqueers choisissent simplement de ne pas aborder de sujets touchant de près ou de loin leur identité 2SLGBTQ+ lorsqu'elles sont entourées d'autres personnes d'expression française.

4.4 La francophonie comme refuge et facteur de résilience 2SLGBTQ+

Néanmoins, certain-e-s membres du comité, notamment en Acadie, ont indiqué que la francophonie peut agir comme refuge et facteur de résilience 2SLGBTQ+. En tant que groupe marginalisé ayant une histoire et des réalités distinctes des autres communautés d'expression française minoritaires au Canada, les Acadien-ne-s seraient relativement plus sensibles à la marginalisation des personnes 2SLGBTQ+ au sein de leur communauté que leurs pendants anglophones et seraient donc mieux outillés pour la combattre. L'accès des jeunes acadien-ne-s à l'éducation supérieure contribuerait également à leur sensibilisation accrue aux enjeux 2SLGBTQ+. À ce titre, l'Université de Moncton, la seule université néobrunswickoise de langue française, regroupant les campus d'Edmundston, de Moncton et de Shippagan, jouerait un rôle crucial dans l'éducation et la sensibilisation aux réalités 2SLGBTQ+ par le biais d'un module de sensibilisation obligatoire à tou-te-s ses étudiant-e-s. De plus, les arts et l'humour, qui sont bien établis en Acadie et occupent une place centrale dans l'identité culturelle acadienne, sont souvent utilisés pour visibiliser les communautés francoqueers

20 Dans un sens large, le terme « francophile » désigne toute personne qui a des attitudes favorables envers la francophonie en général. Dans le présent rapport, le terme désigne toute personne dont la première langue officielle parlée est l'anglais mais qui ressent une certaine affinité avec la langue française et qui apprend ou a appris à la parler.

acadiennes et promouvoir un sentiment d'appartenance et d'épanouissement culturel. La présence des arts francoqueers en Acadie contribue énormément au sens d'appartenance et à l'épanouissement des personnes et des communautés francoqueers dans l'Est canadien. Cette situation est bien différente des réalités décrites chez les personnes francoqueers dans l'Ouest canadien par le comité consultatif, lesquelles auraient peu ou pas de référents artistiques et culturels propres à leurs communautés, autant d'expression française que francoqueers.

Certain·e·s membres du comité ont également indiqué que la langue française est parfois utilisée comme un outil de distanciation des violences queerphobes vécues, notamment chez les personnes francophiles : parler d'adversité en français—une langue autre que leur langue maternelle—leur permet d'adopter une posture plus observatrice et objective. Pour certaines personnes francophiles, le français offrirait également un espace sécuritaire pour cultiver et exprimer leur orientation sexuelle et affective ou leur identité de genre, en contraste avec les communautés majoritaires anglophones où plusieurs auraient vécu de l'intolérance et de la violence queerphobe.

Selon un·e membre du comité, il semble y avoir un mouvement francoqueer parmi les jeunes de Terre-Neuve-et-Labrador, caractérisé par des expressions artistiques, de la musique et un usage accru du français, notamment dans un esprit de révolution et de revendication. À noter que la perception de la francophonie comme refuge et facteur de résilience queer a notamment été rapportée au Nouveau-Brunswick, la seule province officiellement bilingue et celle ayant la plus grande proportion de personnes d'expression française en situation minoritaire, ainsi qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, où la proportion de personnes parlant français à la maison et au travail est en augmentation depuis 2001 (Auclair et al., 2023j).



5

Recommandations pour appuyer la recherche

concernant les réalités des francoqueers en situation linguistique minoritaire et le bien-être de celles-ci

Cette section détaille les recommandations du comité consultatif pour appuyer les recherches des communautés francoqueers en situation linguistique minoritaire, ainsi que le bien-être de ces dernières. Ces recommandations touchent (1) les relations entre les organismes québécois et les collectifs d'expression française au Canada, (2) l'amélioration des conditions des organismes et des communautés francoqueers en situation linguistique minoritaire, (3) les questions terminologiques entourant la « francophonie » et le statut de « personne francophone », (4) les pratiques de recherche, ainsi que (5) la reconnaissance de l'hétérogénéité des communautés francoqueers et des facteurs qui façonnent leurs expériences.

5.1 Relations avec les communautés d'expression française en situation minoritaire

Selon plusieurs organismes sondés, le Québec et les personnes québécoises bénéficieraient d'un privilège majoritaire dans la francophonie nord-américaine, ce qui, malgré la présence de bonnes intentions, peut parfois se traduire par de l'ethnocentrisme et entraîner certaines formes de paternalisme à l'égard des communautés d'expression française en situation minoritaire. Par exemple, certaines personnes québécoises croient que les personnes d'expression française à l'extérieur du Québec sont en voie de disparition²¹ ou que la fête de la Saint-Jean Baptiste est uniquement une célébration québécoise. En ce sens, le comité consultatif a exprimé plusieurs appréhensions à l'idée de collaborer avec des organismes québécois en raison du contexte politico-historique (voir la section 1.2). Certains membres ont tenu à souligner l'importance de considérer, pour les organismes québécois, cette position de privilège lors de tout échange et collaboration avec des membres des autres communautés d'expression française au Canada, lesquelles sont minorisées et marginalisées. Afin d'appuyer la recherche concernant les réalités des francoqueers en situation linguistique minoritaire et le bien-être de celles-ci, le comité émet les recommandations suivantes (Tableau 3).

²¹ À l'émission *Tout le monde en parle* du dimanche 21 octobre 2018, Denise Bombardier a affirmé ceci : « À travers le Canada, toutes les communautés francophones ont à peu près disparu. Il en reste encore un peu en Ontario. Au Manitoba, j'y suis allée encore au mois de janvier chez les Métis, on ne parle plus le français. »

Tableau 3 – Recommandations pour consolider les relations avec les organismes francoqueers en situation linguistique minoritaire

Cultiver des relations de confiance	Tenir compte des enjeux de pouvoir entre le Québec et les communautés d'expression française lors de tout échange et toute collaboration.
Épauler les communautés d'expression française dans leurs projets	<p>Soutenir les projets actuels ou futurs des communautés d'expression française en fournissant des ressources humaines, des outils de recherche ou des services de consultation scientifique.</p> <p>Soutenir la recherche de financement (par ex., partager des modèles de demande de fonds ou de protocoles de recherche).</p> <p>Faciliter la collaboration interprovinciale d'organismes et de projets francoqueers (par ex., mise sur pied collaborative de groupes de travail, d'événements de réseautage, de congrès scientifiques ou de communautés de pratique).</p> <p>Sensibiliser les bailleurs de fonds à la nécessité d'assurer le financement des organismes francoqueers au Canada.</p>
Atténuer l'insécurité linguistique en déhiérarchisant les francophonies	<p>Faire preuve d'ouverture et d'acceptation du français écrit et parlé des personnes d'expression française en situation minoritaire.</p> <p>Mettre en valeur les expertises des personnes d'expression française minorisées en collaborant avec elles dans la production de connaissances en français.</p>
Porter attention à la conceptualisation de « francophonie » et de « personne francophone »	<p>En contexte de recherche, assurer une couverture des différentes dimensions de la francophonie et utiliser des critères d'admissibilité inclusifs.</p> <p>Lors de communications interprovinciales, privilégier le terme « personne d'expression française ».</p>

En tant que représentants d'un groupe majoritaire, les organismes québécois pourraient appuyer les communautés d'expression française en situation minoritaire en les épaulant dans leurs projets. Le développement de projets mandatés ou financés par le Québec devrait s'ancrer dans une posture d'humilité culturelle²² qui valorise et amplifie le pouvoir, l'expertise et les voix des communautés d'expression française. **Tout soutien doit être collaboratif plutôt que hiérarchique afin de combler les besoins de reconnaissance, de compétence et d'autonomie des communautés francoqueers.** Pour cultiver des liens de confiance et favoriser une compréhension mutuelle, les organismes québécois sont invités à faire preuve d'un intérêt sincère, d'écoute, de transparence et de bienveillance à l'égard des communautés francoqueers en situation linguistique minoritaire.

Afin de mieux soutenir ces communautés dans leurs recherches, le comité consultatif recommande que les organismes et institutions soutiennent les projets actuels ou futurs en fournissant des ressources humaines, des outils de recherche et des services de consultation scientifique.

²² L'humilité culturelle consiste à « envisager sa propre culture d'un œil critique tout en cherchant à comprendre les autres avec respect, à reconnaître et à corriger le déséquilibre des forces, et à contribuer à des partenariats qui sont mutuellement avantageux » (Cleaver et al., 2016, p. 3). Les communautés d'expression française au Canada—qu'elles soient d'origine franco-antillaises, franco-yukonnaises ou franco-québécoises—possèdent toutes des particularités, des forces et des richesses culturelles à valoriser.

Par exemple, comme plusieurs organismes francoqueers n'ont pas de personnel formé en méthodes de recherche²³, les institutions québécoises pourraient appuyer ces organismes en fournissant des services de consultation scientifique (par ex., aide à la conceptualisation de devis de recherche, à l'analyse et à l'interprétation des données, etc.). Cette aide pourrait prendre la forme d'un partage d'instruments de mesure validés en français ou d'une collaboration avec des équipes de recherche universitaire et communautaires existantes (par ex., le PRIDE de l'Université de Moncton collabore actuellement avec l'organisme Alter Acadie; l'Université Sainte-Boniface collabore actuellement avec le Collectif LGBTQ* du Manitoba), ce qui aiderait à former la relève dans le domaine de la recherche francoqueer et à légitimer les revendications des organismes francoqueers aux yeux des bailleurs de fonds. Le soutien québécois pourrait également prendre la forme d'un soutien à la préparation de demandes de subvention, par exemple en partageant des modèles de demande ou de protocole de recherche pour faciliter les demandes de financement. Dans tous les cas, appuyer les recherches des personnes et des organismes francoqueers implique notamment d'agir comme ressource.

Le comité invite également les organismes québécois à faciliter la collaboration interprovinciale d'organismes autour de projets francoqueers. Plus concrètement, ce soutien pourrait prendre la forme d'une organisation collaborative de groupes de travail, de congrès scientifiques pancanadiens, d'événements de réseautage ou, encore, de communautés de pratique afin de faciliter les échanges et le partage de ressources entre personnes œuvrant de près et de loin auprès des communautés francoqueers. Parce que les organismes francoqueers ont l'habitude de travailler en silos, ils ont tendance à reproduire une variation des mêmes projets à différents moments. Participer de manière collaborative à un projet pancanadien aurait comme effet d'unifier les organismes francoqueers et de multiplier les opportunités de collaboration sur des projets communs. Faciliter la collaboration interprovinciale d'organismes et de projets francoqueers pourrait également aider à déhiérarchiser les savoirs produits par les gouvernements, les centres universitaires et les milieux communautaires et à uniformiser le vocabulaire utilisé dans ces différents milieux (notamment en lien à la sexualité, au genre, à la francophonie et aux réalités francoqueers).

De plus, dans la mesure du possible, on souhaiterait que le **Québec utilise sa position de pouvoir pour faire des démarches auprès des bailleurs de fonds pour assurer un financement pour les organismes francoqueers au Canada afin de contribuer à la promotion et à la préservation de la francophonie canadienne.** Aider à financer les organismes existants qui sont déjà sensibilisés aux réalités des communautés francoqueers dans leur province ou territoire contribuerait directement à l'épanouissement des personnes francoqueers au Canada.

Enfin, comme le Québec occupe une position majoritaire et privilégiée dans la francophonie nord-américaine vis-à-vis des autres communautés d'expression française au Canada, les institutions québécoises doivent également atténuer l'insécurité linguistique en déhiérarchisant les francophonies. Ce processus implique de faire preuve d'ouverture et d'acceptation du français écrit et parlé des personnes d'expression française en situation minoritaire, peu importe leur accent,

²³ À noter que ce n'est pas le cas de tous les organismes. L'organisme [FrancoQueer](#), par exemple, a du personnel formé en recherche.

leur niveau de compétence linguistique perçu ainsi que l'argot, les régionalismes et les anglicismes qu'elles utilisent. En contexte de recherche, déhiérarchiser les francophonies implique également de mettre en valeur les expertises des personnes d'expression française minorisées en collaborant avec elles sur la production de connaissances en français (rédaction de rapports ou d'articles scientifiques, etc.). Ces collaborations positionneraient leur expertise sur le même pied d'égalité que les savoirs des personnes d'expression française en situation majoritaire et permettrait une meilleure représentation des personnes d'expression française qui ne sont ni franco-européennes ni franco-qubécoises comme sujets plutôt qu'objets de recherche.

5.2 Recommandations pour améliorer les conditions au sein des organismes et des communautés francoqueers en situation linguistique minoritaire

Un meilleur soutien pour les organismes francoqueers en situation linguistique minoritaire pourrait passer par une révision de la structure et des conditions de financement de manière à décharger les organismes du travail chronophage qu'implique la préparation de demandes de financement pour les projets ponctuels à court terme. Comme les personnes travaillant au sein des organismes francoqueers possèdent une expertise sur les enjeux 2SLGBTQ+ des communautés d'expression française qu'elles desservent, elles sont positionnées de manière privilégiée pour déterminer leurs priorités d'intervention. Il serait donc plus efficace de financer la mission de ces organismes plutôt que des projets, formations ou programmes ponctuels. Entre autres, [le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028](#) pourrait pallier cet enjeu. Son troisième pilier implique des mesures pour appuyer la vitalité des communautés en situation linguistique minoritaire, dont une bonification du financement de base pour stimuler la capacité des organismes communautaires et du financement ciblé pour répondre aux besoins émergents²⁴.

En ce qui a trait à la qualité des services dispensés par les organismes de langue française au Canada, afin d'éviter que les bénéficiaires d'expression française n'aient à constamment naviguer entre leurs identités multiples, le comité consultatif souligne l'importance de les accueillir à l'intersection de toutes leurs identités. Par exemple, bien que l'expression française d'une personne soit abordée et accueillie au sein des organismes de langue française, le fait qu'elle soit une personne 2SLGBTQ+ d'expression française n'est pas nécessairement aussi bien accueilli et peut engendrer des incompréhensions, notamment parce que les réalités francoqueers diffèrent des réalités francophones cishétérosexuelles. On remarque que les identités multiples des personnes issues des communautés d'expression française sont souvent mises de côté ou marginalisées lors des luttes pour la

²⁴ Comme les entretiens avec le comité consultatif ont eu lieu entre les mois d'août et décembre 2023 et que le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 n'a été officiellement établi qu'en juin 2023 à la suite de l'adoption du projet de loi C-13 ([la modernisation de la Loi sur les langues officielles](#)), il est possible que plusieurs membres du comité consultatif n'étaient pas au courant de l'existence du Plan d'action au moment des consultations. En effet, le Plan d'action n'a été soulevé par aucun membre du comité lors des entretiens.

reconnaissance et les droits des personnes d'expression française : la francophonie est mise au premier plan aux dépens d'autres facettes identitaires, incluant les identités 2SLGBTQ+. Ainsi, le comité recommande que les communautés et les organismes de langue française assurent une représentation diversifiée des populations francoqueers en termes d'âge, de genre, d'orientation sexuelle et affective et d'origines ethnoculturelles, incluant, entre autres, les personnes autochtones d'expression française²⁵. Une représentation inclusive est plus susceptible de soutenir le sentiment d'appartenance et, dans ce cas-ci, la capacité de vivre pleinement son orientation sexuelle et affective ou son identité de genre en français.

Afin de conserver la langue française et d'assurer son épanouissement chez les personnes francoqueers (et d'expression française plus globalement), plusieurs membres du comité consultatif ont cité l'importance d'accorder une plus grande flexibilité aux spécificités linguistiques des organismes de langue française en contexte minoritaire. Plus spécifiquement, quelques membres du comité ont mentionné qu'une **plus grande acceptation de la variabilité et de la fluidité du français parlé contribuerait à sa préservation au sein des communautés francoqueers. Reconnaître le dynamisme du français ainsi que le fait que différents contextes requièrent différents registres de langage (officiel, informel) augmenterait son accessibilité.** En parallèle, l'accessibilité des services francoqueers exige également une telle fluidité. Afin d'interpeller les personnes francoqueers, les prestataires de services doivent comprendre et utiliser le langage couramment employé par cette clientèle. Par exemple, en Acadie, bien que « contracter une infection transmise sexuellement » appartienne au registre officiel et soit donc vu par plusieurs comme étant du « bon » français, ce genre d'énoncé interpellerait moins de personnes que la phrase « attraper une dose », qui appartient à un registre familier. Il existe un vernaculaire 2SLGBTQ+ qui gagnerait à être utilisé par les prestataires de services. Toutefois, cet usage n'est possible que dans une posture de relative sécurité linguistique.

Enfin, certain-e-s membres du comité avancent également qu'une plus grande ouverture de la part des communautés d'expression française à l'égard de personnes dont la langue maternelle n'est pas le français aurait le potentiel d'augmenter le nombre de personnes 2SLGBTQ+ s'identifiant comme francoqueers. En véhiculant des messages en français plus accueillants pour l'ensemble des communautés queers – en affirmant par exemple que le français est pour tout le monde –, plus de personnes 2SLGBTQ+ pourraient choisir le français comme langue d'expression et s'impliquer au sein des communautés francoqueers. En effet, selon un membre du comité consultatif, au Nouveau Brunswick, les personnes 2SLGBTQ+ anglophones seraient nombreuses à assister aux événements francoqueers, car les gens y passent couramment d'un registre linguistique à l'autre et alternent entre le français et l'anglais (et vice versa) de manière fluide et décomplexée dans un contexte où les cultures 2SLGBTQ+ occupent une place importante (notamment en Acadie).

²⁵ Les personnes autochtones, notamment celles issues du peuple Métis, représentent un segment important des communautés d'expression française. Puisque les personnes *Two-Spirit* (bispirituelles) d'expression française font partie des communautés francoqueers, elles doivent aussi être incluses et considérées dans les discussions et recommandations intersectionnelles entourant les enjeux, réalités et besoins francoqueers en situation linguistique minoritaire.

5.3 Conceptualisation de « francophonie » et de « personne francophone » en recherche et dans le cadre de communications interprovinciales

Plusieurs membres du comité consultatif ont exprimé des préoccupations à l'égard de la conceptualisation des termes « francophonie » et de « personnes francophones » non seulement en contexte de recherche, mais également dans le cadre de communications interprovinciales. Comme la francophonie comporte plusieurs facettes, lesquelles peuvent être complexifiées par des facteurs contextuels et culturels (par ex., l'insécurité linguistique, l'exogamie linguistique, une ascendance anglophone, etc.), le comité estime important de couvrir les différentes dimensions de la francophonie et d'utiliser des critères d'admissibilité inclusifs lorsqu'on mène des recherches auprès d'individus et de communautés d'expression française. De plus, plutôt que d'utiliser le terme « francophone » pour désigner des individus issus de ces communautés, le comité a exprimé sa préférence pour le terme inclusif « personne d'expression française ».

Pour expliquer cette préférence, le comité s'appuie sur le fait que la francophonie est multidimensionnelle. Par exemple, le Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française définit la francophonie comme « l'ensemble des populations dont le français constitue la langue maternelle ou véhiculaire [langue commune], la langue officielle de leur pays, ou encore pour lesquelles cette langue est significative pour des raisons historiques ou culturelles ». Afin de brosser un portrait de la francophonie au Canada, Statistique Canada collige des données sur la langue maternelle, la capacité auto-déclarée de pouvoir soutenir une conversation en français, la langue d'usage à la maison et la première langue officielle parlée. En contexte de recherche, le fait de se limiter aux participants indiquant que leur langue maternelle est le français aurait comme effet d'exclure plusieurs personnes francophiles pour qui le français occupe un rôle important dans leur vie. D'ailleurs, comme un-e membre du comité l'a exprimé, le concept même de langue maternelle n'est pas univoque, plusieurs personnes disposant de plus d'une langue maternelle. Ainsi, laquelle prioriser dans la question de l'identité francophone? Similairement, le fait de seulement inclure les participants pour qui la langue d'usage à la maison est le français exclurait plusieurs personnes en couple exogame sur le plan linguistique ayant le français comme langue maternelle.

Un critère d'inclusion s'appuyant sur l'auto-identification présenterait également des limites. Premièrement, plusieurs personnes dont la langue maternelle et d'usage est le français ne s'identifient pas comme francophones. Elles s'identifieraient plutôt comme bilingues parce qu'elles accordent peu d'importance à l'identité francophone ou parce qu'elles ne voient pas la pertinence de différencier l'identité francophone de l'identité bilingue. Qui plus est, plusieurs personnes qui sont considérées comme francophones par leur entourage ne se considèrent pas comme tel en raison de l'insécurité linguistique : elles estiment que leur registre officiel est trop peu développé, que la qualité de leur français écrit est trop faible ou qu'elles ne sont pas dignes de la langue française,

n'osant pas s'approprier l'identité francophone. À l'inverse, plusieurs personnes s'identifiant comme francophones refusent de considérer certains de leurs pairs comme francophones parce qu'elles jugent leur français comme étant insuffisant, perpétuant de manière consciente ou inconsciente l'insécurité linguistique. Enfin, certaines personnes en situation linguistique minoritaire ont intériorisé des discours francophobes, les menant à se distancier de la francophonie et de l'identité francophone.

Au-delà du français comme langue maternelle et comme langue d'usage, comme l'ont indiqué plusieurs membres du comité consultatif, la question de la francophonie englobe également, pour plusieurs, une composante ethnique. Par conséquent, plusieurs personnes n'ayant pas le français comme langue première, mais qui parlent couramment le français et qui ont développé un rapport significatif aux communautés d'expression française et à la langue française, ne s'identifient pas forcément comme francophones parce qu'elles ne correspondent pas à l'ensemble de ces critères d'inclusion (par ex., elles ont un nom anglophone ou une ascendance anglosaxonne). À l'inverse, plusieurs personnes francophiles parlant couramment le français s'identifient comme francophones, mais leur entourage leur nie cette identité parce qu'elles ne correspondent pas à tous les critères d'inclusion ethno-linguistiques. En somme, les membres du comité consultatif ont estimé qu'il valait mieux, dans une perspective inclusive, valoriser les termes portant sur les pratiques langagières (« d'expression française ») plutôt que des termes à connotation identitaire (« francophone »).

5.4 Pratiques de recherche à privilégier

En termes de devis de recherche, le comité consultatif exprime certaines préférences (Tableau 4). Notamment, il souligne l'importance de mener des projets de type recherche-action, c'est-à-dire de mobiliser les données de recherche vers le développement de programmes qui répondent aux besoins communautaires. Il est important de considérer comment la recherche peut être mobilisée pour soutenir l'offre de services qui répondent à des besoins qui ont préalablement été identifiés dans la littérature scientifique. Des projets de type recherche-action permettraient d'éviter les postures exclusivement observationnelles. Les recherches pourraient également servir d'appui dans le cadre de demandes de subvention pour soutenir des services existants ou pour développer des nouveaux services qui répondent aux besoins communautaires.

Tableau 4 – Recommandations pour appuyer la recherche concernant les réalités francoqueers en situation linguistique minoritaire

Privilégier la recherche-action	Mobiliser les données de recherche vers le développement de projets et de programmes qui répondent aux besoins des communautés.
Privilégier la recherche participative	Impliquer les personnes directement issues des communautés francoqueers dans la production de savoirs et l'amélioration de la situation de leurs communautés.
Privilégier les devis à méthodes mixtes	Colliger des données qualitatives afin de nuancer et contextualiser les données quantitatives.
Reconnaître l'hétérogénéité des communautés francoqueers et les identités multiples qui façonnent leurs expériences	Prendre en compte que les personnes francoqueers ont des identités et des caractéristiques multiples qui influencent leurs expériences (par ex., l'âge, le sexe, l'identité et la modalité de genre, l'orientation sexuelle et affective, l'ethnicité, le statut d'immigration, la géographie [ruralité, nordicité, etc.], le statut socioéconomique ou la situation de handicap) pour produire des recommandations plus adaptées.
Reconnaître l'influence des facteurs socioculturels sur les expériences des communautés francoqueers	Considérer les enjeux systémiques influençant les réalités francoqueers, tels que la culture, les médias, les institutions, les politiques et les lois.

Le comité recommande également que la recherche soit participative afin d'impliquer les personnes concernées dans la production des savoirs et l'amélioration de leurs communautés. Comme ces personnes sont les expertes de leurs réalités, il serait bénéfique qu'elles soient incluses à chaque étape de la recherche, de la conceptualisation du devis à la diffusion des résultats. La recherche participative a un effet d'*empowerment* sur ces groupes marginalisés en créant des opportunités pour faire rayonner leurs causes et les données de recherche. Les différents groupes francoqueers en contexte linguistique minoritaire incluent les personnes immigrantes et réfugiées, les personnes racisées, les autochtones (les peuples des Premières Nations, les Inuit et les Métis-ses), les franco-phones, les personnes acadiennes et les personnes d'expression française à ascendance franco-européenne. Les personnes âgées, les adultes et les jeunes constituent des sous-groupes.

Enfin, certain-e-s membres du comité consultatif ont souligné la pertinence des recherches à méthodes mixtes. Alors que les données quantitatives fournissent des informations cruciales (par ex., sur l'étendue ou la prévalence d'un phénomène, la relation entre différentes variables), les données qualitatives, telles que les récits et les témoignages, ont comme effet d'humaniser les données quantitatives. De plus, les données qualitatives sont relativement efficaces pour susciter l'empathie et la compassion à l'égard de groupes socialement marginalisés ou stigmatisés (Oliver et al., 2012; Zhuang, 2022) et, donc, pour encourager les gens à se mobiliser en leur faveur (Batson et al., 2002). Par ailleurs, plusieurs phénomènes et problématiques sont déjà bien documentés de manière quantitative (par ex., [EGALE](#) Canada et la [Fondation Émergence](#) ont déjà publié plusieurs rapports de recherches quantitatifs décrivant les taux de discrimination et de violences vécues par les personnes 2SLGBTQ+ au Canada). Dans ces contextes, il serait bénéfique d'examiner en amont les résultats de ces études et de considérer comment ils peuvent être utilisés avant de développer un devis de recherche.

De plus, lorsque le phénomène documenté reflète ou est applicable à la population d'intérêt ou au contexte régional ciblé, il serait avantageux de colliger des données qualitatives pour parachever les statistiques et nuancer le portrait que ces recherches offrent.

Le comité consultatif a également nommé l'importance de **reconnaître la diversité au sein des communautés francoqueers en situation linguistique minoritaire dans l'analyse de leurs réalités et de leurs besoins ainsi que de la disponibilité des services adaptés à ces populations et de leur accès**. Comme les individus sont plus grands que la somme de leurs parties—ils ne s'apparient ni à une seule identité, ni à la somme de plusieurs identités—et qu'ils existent à l'intersection de plusieurs catégories sociales, mobiliser une approche intersectionnelle, comme dans la conceptualisation d'un projet de recherche et lors de l'analyse de données, permettrait une compréhension plus complète des enjeux sous-jacents. Bien que le fait d'examiner les réalités et besoins des personnes francoqueers en situation linguistique minoritaire implique en soi de travailler à partir d'une perspective intersectionnelle, dans la mesure où elle amène à considérer les identités et les expériences qui se retrouvent à l'intersection de la langue, de l'orientation sexuelle et affective ainsi que de l'identité de genre, le comité souligne l'importance de considérer d'autres facettes identitaires, lorsque pertinent, en fonction des questions et objectifs de recherche. Plus spécifiquement, la considération des différentes facettes de la francophonie (voir section 5.3), comme l'âge, le sexe, la modalité de genre, l'ethnicité, le statut d'immigration, la géographie (ruralité, nordicité, etc.), le statut socioéconomique et la situation de handicap permettrait une analyse plus complète et contextualisée tout en produisant des recommandations plus adaptées aux différentes sphères de vie examinées (par ex., en milieu de travail, dans les écoles, dans les résidences pour personnes âgées, etc.).

De même, lorsque possible et pertinent, le comité souligne l'importance de reconnaître les enjeux systémiques influençant les réalités francoqueers. Loin de vivre en vases clos, les individus sont imbriqués dans une culture et une société où interviennent les médias, les institutions, les politiques et les lois. En considérant les identités multiples des membres des communautés francoqueers, ainsi que les facteurs socioculturels qui façonnent leurs expériences, les équipes de recherche seraient plus aptes à identifier comment certains contextes, situations ou systèmes peuvent créer ou perpétuer des problématiques vécues par les personnes francoqueers en situation linguistique minoritaire et, éventuellement, participer à les changer ou les démanteler (par ex., à l'aide de campagnes de sensibilisation, de formations, etc.).



6

Conclusion

Ce rapport met en lumière les lacunes et les défis auxquels sont confrontées les communautés francoqueers en situation linguistique minoritaire. La marginalisation persistante, illustrée par le manque de ressources dédiées, d'organismes et d'événements francoqueers ainsi que par les obstacles rencontrés par les organismes francoqueers existants, soulignent l'importance d'une action concertée. De plus, la difficulté d'exprimer certaines réalités 2SLGBTQ+ dans la langue française ainsi que le contexte culturel et historique dans lequel s'inscrivent les communautés d'expression française (la marginalisation et l'invisibilité des personnes d'expression française, l'insécurité linguistique, etc.) participeraient à une mauvaise compréhension et à une sous-représentation des expériences 2SLGBTQ+ au sein des communautés d'expression française.

Les recommandations formulées visent à orienter les institutions et organismes vers une collaboration plus étroite, bienveillante et transparente auprès des communautés d'expression française au Canada. Selon le comité consultatif, la reconnaissance de la position privilégiée du Québec dans la francophonie nord-américaine est essentielle à l'établissement de relations de confiance dans les collaborations et communication intra-canadiennes, tout comme la reconnaissance, dans la recherche, de l'hétérogénéité des communautés francoqueers et des facteurs socioculturels influant sur leurs expériences et réalités. Ces recommandations encouragent également la conceptualisation élargie des termes comme « francophonie » et « personne francophone », la promotion de méthodologies de recherche participative, l'intégration d'approches favorisant une compréhension multidimensionnelle des réalités des personnes francoqueers ainsi qu'un meilleur soutien de ces communautés.

En somme, ce rapport appelle à une réflexion critique sur la manière dont les institutions peuvent mieux soutenir les recherches francoqueers en situation linguistique minoritaire au Canada et propose des pistes concrètes pour favoriser une approche inclusive, collaborative et participative dans la recherche et le soutien aux communautés francoqueers.

Références

- Ashley, F.** (2019, 8 décembre). *Queerons notre lexique – Partie I*. Urbania Fr. <https://urbania.fr/article/queerons-notre-lexique-partie-i#:~:text=Allosexuel%C2%B7le%20%3A%20Une%20personne%20allosexuelle,contraire%20d'une%20personne%20asexuelle>
- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023a, 19 juillet). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française en Alberta en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023013-fra.htm>
- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023b, 19 juillet). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française en Colombie-Britannique en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023014-fra.htm>
- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023c, 16 mars). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française à l'Île-du-Prince-Édouard en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023005-fra.htm>
- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023d, 19 juillet). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française au Manitoba en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023011-fra.htm>
- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023e, 22 août). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française au Nouveau-Brunswick en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023015-fra.htm>
- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023f, 16 mars). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française en Nouvelle-Écosse en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023006-fra.htm>
- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023g, 30 mai). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française au Nunavut en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023010-fra.htm>
- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023h, 22 août). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française En Ontario en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023017-fra.htm>
- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023i, 19 juillet). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française en Saskatchewan en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023012-fra.htm>
- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023j, 16 mars). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française à Terre-Neuve-et-Labrador en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023003-fra.htm>
- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023k, 29 août). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française dans les Territoires du Nord-Ouest en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023009-fra.htm>

- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G.** (2023l, 30 mai). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration : Faits saillants sur la langue française au Yukon en 2021*. Statistique Canada. Consulté le 6 février 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023008-fra.htm>
- Batson, C. D., Chang, J., Orr, R. et Rowland, J.** (2002). Empathy, attitudes, and action: Can feeling for a member of a stigmatized group motivate one to help the group?. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 28(12), 1656–1666. <https://doi.org/10.1177/014616702237647>
- Beaucamp, H.** (2023, 30 juin). Enseignement religieux : sous conditions. *La Liberté*. <https://www.la-liberte.ca/2023/06/30/enseignement-religieux-sous-conditions/>
- Beaudoin-Bégin, A.-M.** (2015) *La langue rapaillée : combattre l'insécurité linguistique des Québécois*. Somme toute.
- Bergeron, C., Blanchet, P. et Lebon-Eyquem, M.** (2022). Étude exploratoire de l'insécurité linguistique et de la glottophobie chez des étudiants universitaires de l'Ontario. *Minorités linguistiques et société*, 19, 3–25. <https://doi.org/10.7202/1094396ar>
- Bernard, R.** (2000). Langue d'usage avec les parents à l'intérieur des foyers mixtes francophones. Les enjeux de l'exogamie. *Cahiers Charlevoix*, 4, 13–49. <https://doi.org/10.7202/1039357ar>
- Bretegnier, A. et Ledegen, G.** (Éds). (2002). *Sécurité/insécurité linguistique : terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*. L'Harmattan.
- Castonguay, C.** (2005). La cassure linguistique et identitaire du Canada français. *Recherches sociographiques*, 46(3), 473–494. <https://www.erudit.org/en/journals/rs/1900-v1-n1-rs1050/012474ar/abstract/>
- Charbonneau, F.** (2011). Dans la langue officielle de son choix : la loi canadienne sur les langues officielles et la notion de « choix » en matière de services publics. *Lien social et politiques*, (66), 39–63. <https://doi.org/10.7202/1008872ar>
- Cleaver, S. R., Carvajal, J. K. et Sheppard, P. S.** (2016). L'humilité culturelle : Une façon de penser pour orienter la pratique à l'échelle mondiale. *Physiotherapy Canada*, 68(1), 2–4. [10.3138/ptc.68.1.GEF](https://doi.org/10.3138/ptc.68.1.GEF)
- Corbeil, J. P.** (2005). L'exogamie et la vitalité ethnolinguistique des communautés francophones en situation minoritaire : vécu langagier et trajectoires linguistiques. *Francophonies d'Amérique*, 20, 37–49. <https://doi.org/10.7202/1005335ar>
- Deveau, K., Landry, R. et Allard, R.** (2010). *Utilisation des services gouvernementaux de langue française : Une étude auprès des Acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse sur les facteurs associés à l'utilisation des services gouvernementaux en français*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. <https://policycommons.net/artifacts/1241087/utilisation-des-services-gouvernementaux-de-langue-francaise/1794153/>
- Fournier, P. et Medeiros, M.** (2014). Unis par la langue? Les opinions et les valeurs des Franco-Québécois et des Franco-Ontariens. *Journal of Canadian Studies*, 48(2), 198–223. <https://doi.org/10.3138/jcs.48.2.198>
- Freyne, N. et Clément, R.** (2019). Perceived accent discrimination: Psychosocial consequences and perceived legitimacy. *Journal of Language and Social Psychology*, 38(4), 496–513. <https://doi.org/10.1177/0261927X19865775>

- Gates-Gasse, E. et Lassonde, J.** (2015). *Évaluation des besoins des immigrants et réfugiés francophones LGBTQIA en Ontario*. FrancoQueer et Ontario Council of Agencies Serving Immigrants. <https://ocasi.org/sites/default/files/franco-queer-report-french.pdf>
- Gérin-Lajoie, D. et Labrie, N.** (1999). Les résultats aux tests de lecture et d'écriture en 1993-1994 : une interprétation sociolinguistique. Dans N. Labrie et G. Forlot (Éds.), *L'enjeu de la langue en Ontario français* (p. 79-109). Prise de parole.
- Gilbert, A. et Lefebvre, M.** (2008). Un espace sous tension : nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne. Dans J. Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal (Éds.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations* (27-72). Fides.
- Gordon, M., Rahbari, A., Stephenson, M. et Ngo, L.** (2023). *Conseils scolaires de l'Ontario : effectifs, finances et résultats des élèves*. Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario. <https://www.fao-on.org/web/default/files/publications/FA2207%20School%20Board%20Funding/School%20Board%20Funding-FR.pdf>
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick.** (2023, 1 juillet). *Politique 713. Orientation sexuelle et identité de genre*. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/policies-politiques/f/713-2023-07-01.pdf>
- Landry, R., Allard, R. et Deveau, K.** (2013). Bilinguisme et métissage identitaire : vers un modèle conceptuel. *Minorités linguistiques et société*, (3), 56-79. <https://doi.org/10.7202/1016688ar>
- Landry, R. et Allard, R.** (1994). Diglossia, ethnolinguistic vitality, and language behavior. *International Journal of the Sociology of Language*, 1994(108), 15-42. <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/ijsl.1994.108.15/html>
- Laniel, J.-F.** (2017). L'État québécois est-il un État-parent? Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français. *Recherches sociographiques*, 58(3), 549-579. <https://doi.org/10.7202/1043465ar>
- Les 3 sex* et Club Sexu.** (2021). *Apprendre à nous écrire : guide et politique d'écriture inclusive*. Graphiscan.
- Levesque, A.** (2022). Les francophones effacé-e-s : l'intersectionnalité et la mise en œuvre des droits linguistiques législatifs en Ontario et au Canada. *Canadian Journal of Women and the Law*, 34(2), 246-282. <https://www.utpjournals.press/doi/abs/10.3138/cjwl.34.2.03>
- Millette, M.** (2015). *L'usage des médias sociaux dans les luttes pour la visibilité : le cas des minorités francophones au Canada anglais* [Thèse doctorale, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/8050/1/D2974.pdf>
- Morin Rossignol, R.** (2023, 23 mai). La liberté n'a pas tous les droits! *Acadie Nouvelle*. <https://www.acadienouvelle.com/chroniques/2023/05/23/la-liberte-na-pas-tous-les-droits/>
- Office québécois de la langue française.** (n.d.). *Désigner les personnes non binaires*. Le Gouvernement du Québec. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25370/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/formulation-neutre/designer-les-personnes-non-binaires>
- Oliver, M. B., Dillard, J. P., Bae, K. et Tamul, D. J.** (2012). The effect of narrative news format on empathy for stigmatized groups. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 89(2), 205-224. <https://doi.org/10.1177/1077699012439020>

- Pilote, A. et Magnan, M. O.** (2012). La construction identitaire des jeunes francophones en situation minoritaire au Canada : négociation des frontières linguistiques au fil du parcours universitaire et de la mobilité géographique. *Canadian Journal of Sociology*, 37(2), 169–195. <https://www.jstor.org/stable/canajsocahican.37.2.169>
- Prada, K., De Moissac, D. et Gueye, N. R.** (2021). *Des nôtre : une analyse des besoins des personnes LGBTQ2S d'expression française du Manitoba*. Université de Saint-Boniface et le Collectif LGBTQ+ du Manitoba. <https://collectiflgbtq.ca/Des%20n%C3%B4tres%20-%20RAPPORT-FINAL%20-%20WEB.pdf>
- Taschereau, L.** (2024, 31 janvier). Les chirurgies de transition seront interdites pour les mineurs albertains. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2046136/genre-transition-smith-politique>
- Tougas, G.** (Réalisateur). (2019). Cela était notre message [Documentaire]. Conseil jeunesse provincial. <https://player.vimeo.com/video/336792634>
- Zhuang, J. et Guidry, A.** (2022). Does storytelling reduce stigma? A meta-analytic view of narrative persuasion on stigma reduction. *Basic and Applied Social Psychology*, 44(1), 25–37. <https://doi.org/10.1080/01973533.2022.2039657>

ANNEXE A : MESSAGE D'INVITATION POUR MEMBRES POTENTIELS DU COMITÉ CONSULTATIF

J'espère que vous allez bien. Je m'appelle Léa Séguin et je travaille actuellement avec Martin Blais, titulaire de la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Mélanie Millette du département de communication sociale et publique (UQAM) et David Myles du Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique sur un projet intitulé « *Portrait des personnes LGBTQ+ francophones du Canada hors Québec* ». Ce projet est mandaté par le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie du Québec.

Nous souhaitons aller de l'avant en adoptant une approche inclusive et collaborative **en vous invitant à participer au projet en tant que membre d'un comité consultatif** pour nous aider, entre autres, à définir les objectifs du projet **afin que ce dernier puisse être utile et pertinent à vos communautés**.

Comme les communautés francoqueers au Canada sont, en moyenne, sous-financées et négligées par les gouvernements, nous voulons ultimement que ce projet puisse aider à soutenir ces communautés. Nous reconnaissons que leurs besoins varient d'une province ou d'un territoire à l'autre, et même d'une région à l'autre, et nous considérons que les organismes 2ELGBTQ+ sont mieux positionnés que nous pour identifier et discuter des besoins et des réalités de vos communautés respectives.

À titre de dirigeant·e d'organisme 2ELGBTQ+ d'expression française en milieu minoritaire, je vous invite donc officiellement soit à vous joindre au comité consultatif du projet, soit à nommer une personne issue de votre communauté pour représenter votre organisme. Nous visons à former un comité composé d'au moins une personne par province ou territoire. Plus concrètement, par le biais d'échanges sur Zoom (et peut-être également par courriel), votre rôle au sein du comité impliquerait de partager les besoins des communautés francoqueers dans votre province ou territoire en matière de recherche, ainsi que des idées et des pistes de solutions pour les combler. Cela dit, c'est à vous de déterminer l'étendue et la nature de votre implication dans le projet. **Ultimement, nous désirons définir la nature et les objectifs de notre collaboration ensemble afin que cette dernière puisse mieux vous servir**. Dans tous les cas, **vous seriez compensé·e pour le temps que vous mettriez dans le projet**.

Acceptez-vous de devenir membre du comité consultatif ou de nommer quelqu'un pour représenter votre organisme? Si oui, nous irons de l'avant avec une planification de rencontre prochainement pour échanger de vive voix. Ce serait un honneur de vous avoir parmi nous!

Merci de communiquer avec moi si vous avez des questions ou des commentaires.

Au plaisir,

Léa Séguin, Ph. D. (elle/she/her)
Franco-Ontarienne et alliée des communautés queer
Coordonnatrice de projet
Département de sexologie, Université du Québec à Montréal

ANNEXE B : CANEVAS DES CONSULTATIONS

1. Quels est le rôle de votre organisme dans votre communauté?
2. Quels projets de recherche votre organisme effectue/a-t-il effectué? (si votre organisme a effectué des projets de recherches)
3. Quelles sortes de données, de recherches, seraient utiles aux communautés francoqueers dans votre province/territoire?
4. De quelles manières les institutions québécoises, le gouvernement québécois, pourraient-ils mieux soutenir les communautés francoqueers dans votre province/territoire?
5. Dans quelle mesure est-il facile de vivre en français en contexte queer/au sein des communautés queers dans votre province/territoire?
6. Dans quelle mesure est-il facile de vivre son identité queer en contexte francophone/au sein des communautés d'expression française dans votre province/territoire?
7. Que diriez-vous sont les principaux défis et difficultés expérimentés par les personnes francoqueers de votre province/territoire?
8. Quels éléments contribuent/contribueraient à l'épanouissement des communautés francoqueers dans votre province/territoire?

